



Lyon 7e
la Guillotière

Secteur urbain de la Guillotière

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69005095

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : secteur urbain

Appellation : La Guillotière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Une partie du bourg est détruit par les inondations de 1570 (MAYNARD, p. 320). En novembre 1616, une crue extraordinaire menace la Guillotière d'une destruction totale. Le Consulat doit faire procéder à l'enlèvement des gravats pendant plusieurs mois après l'inondation (MAYNARD, p. 321). En 1639, travaux de l'ingénieur Wilhengen, assisté de Simon Maupin, pour endiguer le Rhône qui s'éloigne de Lyon et menace la Guillotière (AC Lyon. BB 193). 1711, inondations (MAYNARD, p. 321). Le décret du 13 février 1790 consacre le rattachement de la Guillotière à Lyon. En octobre 1831, les représentants des Brotteaux demandent leur séparation d'avec La Guillotière : parmi les arguments, l'éloignement de la maison commune située dans le clocher de l'église Saint-Louis. Le conseil rejette cette proposition (Rive gauche, n° 27, p. 22)

En 1815, la Guillotière compte 7000 habitants en 1815, 43 000 en 1851, 86 000 en 1856 et, à la fin du 19e siècle, plus de 200 000.

La commune est rattachée à celle de Lyon en 1852.

Période(s) principale(s) : 16e siècle, 17e siècle, 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle

Description

Secteur délimité au nord par le cours Gambetta, à l'est par le boulevard des Tchécoslovaques, au sud par la rue de l'Epargne, à l'ouest par les rues du Repos, Garibaldi, du Béguin, de la Madeleine, Saint-Michel, Béchevelin, Marseille, Basse-Combalot . Bâti dense, parcellaire en lanière encore présent autour de la partie ouest de la grande rue de la Guillotière, présence de nombreux ateliers en fonds de parcelle.

Éléments descriptifs

DOSSIER EN COURS D'ETUDE

La voirie, l'habitat et le parcellaire

C'est à compter du 10e siècle que l'on identifie un foyer de peuplement, antérieur à la construction du château de Béchevelin en bordure d'un bras du Rhône, entre 1181 et 1193 (Barre, J., *Bull. SHALL*, 1987, p. 161), sans doute pour contrôler le passage du fleuve. A l'époque médiévale, le faubourg de la Guillotière est en effet situé au débouché du seul point de

franchissement du Rhône à Lyon, le pont de la Guillotière (voir dossier IA69006679 et ses sous-dossiers). La délimitation de ce territoire par Louis Tindo en 1479 (AC Lyon, 3 S 51), qui définit par ailleurs la limite entre les terres du royaume de France et celles d'empire, atteste son développement démographique et économique.

Une urbanisation faubourienne

L'étude des plans anciens et du parcellaire, et le dépouillement des sources, permettent de tracer l'évolution du quartier autour de l'axe majeur que constitue la grande rue de la Guillotière. Deux hameaux peuvent être identifiés de part et d'autre de cette dernière, à l'ouest autour de la tête de pont, où se trouvent de nombreuses auberges ou hôtelleries, à l'est autour de l'actuelle place Stalingrad, où se trouve l'église Notre-Dame-de-Grâces. Entre ces deux noyaux, l'habitat plus dispersé s'organise perpendiculairement à la rue, dans un parcellaire en lanière caractéristique des périodes médiévales et modernes, né du lotissement des grandes propriétés riveraines de la rue. Ce morcellement est entamé au moins à partir du début du 17^e siècle, date à laquelle les religieux du Tiers Ordre de Saint-François (ou Picpus) s'installent au centre de la grande rue, dans sa partie sud (voir dossier IA69005041). Le développement du quartier est également lié à l'essor économique de Lyon : l'augmentation du trafic commercial entraîne celle de l'activité économique du quartier et l'accroissement de sa population. Et ce d'autant plus que la Guillotière est exemptée d'octroi.

Le réseau des rues dans cette partie est clairement établi dès la fin du 17^e siècle et correspond peu ou prou au tracé actuel : la grande rue de la Guillotière est orientée vers l'est ; le premier croisement important se situe au niveau du couvent de Picpus, d'où part la "route de Lyon à Vienne" (actuelle rue Claude-Boyer), le second est en fait une bifurcation où se dresse une croix (place de la Croix, actuelle place Stalingrad), où la grande rue est prolongée vers l'est par la "route de Lyon à Grenoble", ou "chemin de Crémieu" (les dénominations varient), et bifurque vers le sud-est en prenant le nom de "chemin de la Guillotière" (cadastre napoléonien, section I dite de la Ville, 1828, AD Rhône). Au 18^e siècle, et au plus tard en 1735, l'Hôtel-Dieu est propriétaire de l'ensemble des terres et maisons situées au nord de la grande rue (AD Rhône, 1 PI 107).

Alors que l'urbanisation du quartier des Brotteaux fait l'objet de plans d'aménagement dès le dernier quart du 18^e siècle, celle du quartier de la Guillotière se fait dans la première moitié du 19^e siècle de façon non concertée, résultant souvent de l'initiative privée. En premier lieu, par le lotissement du tènement de l'ancien couvent de Picpus, saisi et vendu comme bien national en 1791, racheté par l'entrepreneur Creuzet. En 1823, ce dernier cède à la commune des terrains pour ouvrir la rue Saint-Louis entre la grande rue et celle de la Madeleine. L'édification de l'église Saint-Louis à l'emplacement de l'ancienne chapelle du couvent se fait conjointement à la construction d'immeubles de l'autre côté de la rue de la Madeleine, sur des terrains lotis par Creuzet (voir dossiers IA69005480, IA69005482, IA69005483).

Entre 1820 et 1830, trois autres zones sont loties : par le brasseur Combalot à l'ouest, sur des terrains qu'il possède entre le Rhône et le chemin de Béchevelin, par le conseiller municipal Féliasant, entre le chemin de Béchevelin et l'actuelle rue Creuzet, par un autre conseiller municipal, Grillet, sur le clos de la Thibaudière, dont il est propriétaire, les trois bornés au sud par le chemin des Trois-Pierres, au nord par la grande rue de la Guillotière. Pour morceler ces terrains, des rues sont ouvertes : la rue de Chabrol (actuelle rue Sébastien-Gryphe et la rue Féliasant (actuelle rue Montesquieu) à partir de 1826, puis vers 1830 Grillet prolonge la rue ouverte par Creuzet et perce les rues Saint-Jérôme, Grillet et l'avenue de la Thibaudière, qui épouse le tracé l'allée du château du même nom. Les raccordements ou prolongements de ces rues se feront par la suite en fonction des besoins liés à l'extension du bâti.

Ce phénomène d'urbanisation répond à la forte poussée démographique qui accompagne le développement économique, essentiellement industriel, de ce secteur entre la fin du 18^e siècle, où l'on recense 5000 habitants, dont l'habitat est essentiellement groupé le long de l'axe de la grande rue de la Guillotière, contre 43 500 en 1841 (De Ochiandano, 2008). Cette évolution non concertée et non maîtrisée, car laissée à l'initiative individuelle de propriétaires surtout préoccupés d'intérêts locaux, conduit l'architecte Crépet à élaborer en 1845 un projet d'aménagement de la ville de la Guillotière (la commune ne sera rattachée à celle de Lyon qu'en 1852) dans le prolongement de celui de Morand pour les Brotteaux : plan en damier avec redressement des voies existantes et ouverture de nouvelles, aération des espaces publics par de grandes places et aménagement des quais en bordure du Rhône. Ce plan d'embellissement pose les principes qui serviront de schéma directeur dans l'urbanisation du secteur tout au long des 19^e et 20^e siècles, non sans résistance puisque certains percements ou alignements prévus ne seront pas réalisés ou achevés. On doit aux Dignoscyo père et fils et à Rembliescki, qui prennent la suite de Crépet dès 1847, toute une série de plans d'alignement de la ville qui, tout en suivant cet objectif de régularisation de la voirie, s'efforcent de conserver les tracés anciens. Aussi le plan en damier des Brotteaux orienté nord/sud et est/ouest prend-il un biais au sud du cours Gambetta en ouvrant de nouvelles rues parallèlement à celles existantes, selon une orientation nord-est/sud-ouest.

Le percement du cours de Brosses (actuel cours Gambetta) a débuté par le comblement des premières arches du pont de la Guillotière, dans les années 1820-30. Il se poursuit à partir de 1860 par la démolition du bâti ancien à l'ouest de l'avenue de Saxe pour se prolonger jusqu'au cours des Hirondelles (actuel boulevard des Tchécoslovaques) à la toute fin du 19^e siècle. L'avenue de Saxe est prolongée au sud de la grande rue de la Guillotière entre 1860 et 1880 ; elle est rebaptisée Jean-Jaurès dans sa partie sud en septembre 1914. Il en va de même pour l'ensemble des rues plus ou moins orientées nord-sud : la jonction avec le quartier des Brotteaux est réalisée à partir de la 2^e moitié du 19^e siècle par le prolongement et l'élargissement des rues existantes ou le percement de nouvelles à l'est du secteur ; les derniers percement ne seront pas achevés avant le 2^e quart du 20^e siècle (rues Nicolaï et Docteur-Crestin).

L'habitat

Aux 17^e et 18^e siècles, l'habitat faubourien est constitué de maisons mitoyennes de 1 à 2 étages, aux façades étroites, en moellon ou pisé, édifiées de part et d'autre de la grande rue ; il en subsiste aujourd'hui quelques unes (voir dossiers IA69005004, IA69005232, IA69005265, IA69005309, IA69005434, IA69006698, IA69006727). Un deuxième type de bâtiment est constitué de grosses auberges ou relais de poste aux façades plus larges, avec écuries et fenils (voir dossiers IA69005000, IA69005003, IA69005014, IA69005266, IA69005471, IA69005053). Toutes sont élevées en bord de route et comportent parfois en fond de parcelle des bâtiments annexes (fenils ou écuries), séparés par un étroit jardin ou une cour (cette dernière accessible par un porche pour les auberges). A cette période, les rares voies adjacentes desservent des terres essentiellement agricoles constituées de prairies, de vignes et vergers et de jardins maraîchers, caractère qui perdurera jusqu'au début du 20^e siècle pour la partie orientale du secteur. Quelques immeubles sont plus richement traités, tel le **logis Rachais** (131 grande rue), vraisemblablement dépendance du **château de la Buire** dont la famille Rachais devient propriétaire au début du 18^e siècle.

Le profil de l'habitat se modifie à partir du 3^e quart du 19^e siècle, accompagnant la poussée démographique et le développement économique du quartier : les immeubles gagnent en hauteur, le recours à la pierre (moellons ou plus rarement pierre de taille) et au pisé de mâchefer devient systématique après la dernière grande inondation du Rhône en 1856 et l'interdiction de construire en pisé de terre qui s'ensuit. Si l'architecture des immeubles de cette période reste plus modeste que sur la rive droite du fleuve, certains offrent une particulière richesse décorative, notamment le long du cours de Brosses. Persiste toutefois une organisation du bâti sur la parcelle similaire à celle des périodes précédentes, même si les parcelles ont gagné en largeur : un immeuble sur rue séparé par la cour arrière d'un second immeuble (ou d'une maison) de proportions plus modeste (rarement plus d'un ou deux étages), les deux partageant la même entrée depuis la rue (voir par ex. ill. IVR84_20166900050NUD). Les rez-de-chaussées sont le plus souvent occupés par des boutiques ou ateliers, sur rue comme sur cour ou le long de passages intérieurs (implantation dont témoigne le bâti des parcelles situées au nord de l'actuelle place Stalingrad). Cette présence constante d'arrière-cours en cœur d'îlot, accueillant activités artisanales ou entrepôts, est l'une des caractéristiques les plus notables du secteur.

Matériaux de construction et règlements de voirie

Les différents règlements édictés à partir du 17^e siècle s'appliquent tant à Lyon qu'à ses faubourgs (AC Lyon, BB 245 : *Règlement général concernant les oeuvres de maçonnerie, pierres de taille, charpenterie, employ du matériaux pour la construction des bastimens et toisages de tous les dits ouvrages qui sera observé dorénavant tant dans la ville de Lyon que faubourgs d'icelle*, 14 décembre 1688). On en compte pas moins de 8 pour le seul 19^e siècle. Ils énoncent de façon précise les règles à respecter en matière de construction, tant pour les matériaux que pour la hauteur des édifices ou leur configuration et la largeur des rues. Le pisé de terre crue, traditionnellement et systématiquement employé car peu onéreux jusqu'au milieu du 19^e siècle, va progressivement être interdit en raison du peu de résistance qu'il offre en cas de crue du Rhône ; il sera définitivement et totalement proscrit après la grande crue de 1856, qui provoque l'effondrement d'une grande partie des maisons du quartier (arrêté du 19 juin 1856, AC Lyon, 318 WP 002), et remplacé le plus souvent par des moellons en pierre doré recouverts d'un enduit au mortier, avec ou sans chaîne en pierre de taille, et de la pierre de Choin ou de Villebois pour les parties structurelles. A partir de la seconde moitié du 19^e siècle le pisé de mâchefer (élaboré à partir de résidus industriels mêlés à de la chaux le plus souvent) deviendra dominant avant d'être progressivement remplacé par le béton au 20^e siècle. Après la 2^e guerre mondiale, et surtout à partir des années 1960, le quartier change en même temps que l'urbanisation s'amplifie, les activités industrielles, artisanales ou commerciales cédant de plus en plus la place à l'habitat. Les terrains vendus aux promoteurs immobiliers sont essentiellement situés le long de la voie ferrée, autour du cours Gambetta et de la rue Garibaldi, où sont érigés de grands ensembles qui contrastent fortement avec l'habitat ancien, souvent dégradé voire insalubre. On se trouve ainsi dans une configuration du bâti particulièrement hétérogène, juxtaposant des immeubles anciens en moellons ou pisé, d'une hauteur dépassant rarement deux étages au-dessus de boutiques en rez-de-chaussée, des immeubles de type haussmannien (sur les axes majeurs essentiellement) d'au moins quatre étages, à la modénature plus ou moins riche, ou des années 30, dont la typologie est similaire, enfin de grands ensembles postérieurs aux années 1970, en forte rupture avec le caractère traditionnel du bâti, plus particulièrement concentrés à l'est du secteur, mais aussi sur de grandes parcelles situées à l'ouest dans la partie ancienne, où se trouvaient d'anciens relais de poste, tel l'immeuble **Le Chapeau rouge**, rue Louis-Dansard. L'insalubrité et la vétusté combinées à une forte pression foncière ont eu raison de nombreuses maisons de l'ancien faubourg.

L'activité économique

Longtemps resté rural, excepté autour des berges du fleuve et de la grande rue de la Guillotière, autour de laquelle se concentre l'essentiel de l'activité artisanale et commerciale, ainsi que toutes les activités liées au transport des marchandises et aux passages des voyageurs (hôtellerie, relais de poste, maréchaux-ferrants), le profil économique du secteur se transforme avec l'avènement de la Révolution industrielle. L'activité artisanale et industrielle gagne alors peu à peu la périphérie et s'étend vers l'est, où agriculteurs et horticulteurs sont néanmoins recensés jusque dans les années 1930, tandis que l'activité commerciale reste concentrée dans la partie ouest de la rue, où les boutiques sont toujours nombreuses à

l'heure actuelle. Les premières industries à s'implanter dans le faubourg sont de taille modeste (textile, faïencerie, verrerie, menuiserie, petite métallurgie, etc.) et cohabitent avec de nombreux ateliers artisanaux. Les industries liées à l'alimentation ne sont pas absentes : la **Chocolaterie de l'Union**, dont l'immeuble patronal subsiste rue Victorien-Sardou, la **manufacture de confiserie Noguier-Viennois** 173-177 grande rue de la Guillotière, l'usine de confiture Blanchard rue Claude-Veyron ou l'usine Revol frères qui fabrique orges perlés, gruaux d'avoines et tapiocas, 142 grande rue de La Guillotière. Les industries de taille plus importante s'implantent à l'est du secteur, où les terres agricoles offrent de vastes surfaces et une situation à l'écart de l'habitat particulièrement favorables aux usines liées à l'industrie mécanique ou à la construction, dont le pôle ancien était regroupé autour des berges du fleuve (entrepôts de pierre transportées par voies d'eau, four à chaux), mais aussi à des activités plus dangereuses ou polluantes. Ce n'est pas sans raison que L'École des métiers des industries métallurgiques (actuel **lycée Hector-Guimard**) s'élèvera dans les années 1930 sur le boulevard des Hirondelles (actuel boulevard des Tchécoslovaques), à l'emplacement des anciennes usines de pneumatiques Soly. Mais l'urbanisation vers la périphérie du secteur et le développement de l'activité économique qui s'y rattache ont été largement entravés par la présence des fortifications et de terrains qui n'ont été démilitarisés qu'à la toute fin du 19e siècle (loi du 21 août 1884), à l'exception du fort de la Motte (puis caserne du Sergent-Blandan ; voir dossiers IA69005187 et IA69005188).

RECENSER USINES DANS PARTIE EST SECTEUR AU 20e SIECLE

IA69001070 : Verrerie Fourel et Bayle > Victoria Hall

Moulin (textile?), puis Ecole Nouvelle

textile IA69000083 142 gde rue textile Rossi, 1913 fabrique de chemises ; en 1935, usine transférée rue Boileau (actuelle André Philip, aujourd'hui reconvertis en ensemble de maisons avec jardin (353 rue André Philip); René Wahl 225-227 gde rue, 1911 IA69001098

La manufacture de vêtements René Wahl est spécialisée dans la confection pour hommes, le bâtiment est construit en 1919 par les ingénieurs Barbier et Lelièvre. Elle est attestée sur les annuaires commerciaux de la ville de Lyon dès 1920 à l'adresse du 25, 27 rue Victorien Sardou. En effet une partie du site est en alignement sur cette rue. Dès 1924, l'adresse passe au 225 grande rue de la Guillotière, rue plus importante, plus commerçante. Le 14 novembre 1934 cette société dépose un permis de construire pour une fosse à mazoute.

Brunon fabrique de chiffons de laine 47 rue V. Sardou patind IA69001082 et IA69005454 sect Guill En 1869, terre appartenant à Crozy, Pierre (AC Lyon, 4 S 251, cahier, p.5), horticulteur, servant de pépinière. Propriété au plus tard en 1910 de M. Brunon Jean (voir dossier IA69001082).

Le 9 nov 1921, un permis de construire est accordé à M. Planchat, propriétaire demeurant 312 rue Duguesclin à Lyon, en vue de la construction d'un hangar, d'une maison pour logement de gardien et pour percer dans un mur un portail sur le terrain sis à l'angle des rues Victorien-Sardou et Docteur Crestin (AC Lyon, 344 WP 094) : ces travaux autorisés semblent correspondre au portail actuel et aux bâtiments situés à l'est de la parcelle.

Le 24 juillet 1961, cession à la Ville par M. Brunon Jean en vue d'y transférer des ateliers municipaux de menuiserie et de peinture (délibération du conseil municipal du 24 juillet, BMO, p. 133, et AC Lyon, 1776 W 1059).

Tissages mécaniques de la Guillotière

Fonderie Manhès rue J Brunard Nicolai

construction : rue Nicolai Vassivières

Serrurerie puis joaillerie Bose, 115 gde rue IA69001087

Depuis 1868, l'entreprise de serrurerie Bosle, est installée au 115 Grande-rue-de-la-Guillotière, dans un immeuble atelier sur cour. Antérieurement, en 1868, l'entreprise de serrurerie Joly occupait l'atelier. Jusqu'aux années 1930, l'entreprise Bosle demeure une société de serrurerie puis à partir de cette période cette société devient également un fabricant de bijouterie, par ramification familiale. Cette société est spécialisée dans la monture et les bijoux fantaisie, la joaillerie, les diamants, les perles fines. Dans les années 1950, on retrouve toujours la double activité et une spécialisation dans la bijouterie en or et argent. A la fin des années 1960, c'est un changement de raison sociale pour la partie joaillerie Bosle (anciens Etablissements) SARL. Cette société est toujours en activité.

Forge Gatin, Usine de produits agro-alimentaires dite grainetier Bergeret et entrepôt commercial dit vins en gros Herier puis garage automobile IA69001067 80, 80 bis cours Gambetta

A partir de 1886, le site est occupé Bergeret J. grainetier. Puis cet ensemble d'ateliers est occupé par la Forge Gatin et Avely fondeur en fonte (à partir de 1901, la fonderie disparaît), et par un entrepôt à vins en gros du nom d'Herier. A partir de 1922, un fondeur en fonte occupe la partie ouest des ateliers et un garage Fiat atelier de réparation et pièces détachées société M.J.L. agents pour le Rhône des automobiles Fiat occupe la partie ouest. En 1924, le garage devient le garage continental spécialisé dans la réparation de tous véhicules automobiles et tracteurs et installation électriques soudures autogène et aluminium Labonne J., avec un emplacement de 150 voitures. Cette activité garage va perdurer jusqu'à aujourd'hui sous différentes appellations.

Usine de quincaillerie Bruyas A. fils et Cie puis Bruyas (G) et Randu et fils 8 place vendôme (actuelle Victor Basch)

C'est la société de quincaillerie et ferronnerie Bruyas (A.) fils et Cie, qui occupe le site du 8 place Vendôme. A partir de 1924, Bruyas s'associe à A. Randu également quincaillier ferronnier. A partir de 1947, ils se spécialisent dans le roulement à billes sous le nom de Bruyas, Randu, quincailliers, Société le Roulement R.I.V.. A partir de 1948, la raison sociale devient Randu (A. et C.) quincaillier, le roulement S.A. à Paris, roulement à billes.

Le site est démoli dans les années 1990 pour construire un immeuble d'habitation.

Les églises et couvents

La première église de la Guillotière est érigée en 1580 à l'est du faubourg, à l'emplacement de l'actuelle place Stalingrad ; de simple chapelle, elle devient rapidement paroisse-annexe sous la titulature de Notre-Dame de Grâces. Restaurée une première fois en 1619 par le chevalier Ossaris, elle est démolie en 1680 et le culte paroissial est transféré dans la chapelle voisine des Pénitents blancs, dite du Confalon. Les habitants sont néanmoins autorisés à édifier au même emplacement une chapelle qui sera utilisée jusqu'au 19e siècle comme chapelle du cimetière qu'elle jouxtait. Cette chapelle semble avoir été installée dans l'ancien clocher : c'est en tout cas ainsi qu'elle est désignée dans la prise de possession réalisée le 23 prairial an IV (11 Juin 1796), formant un trapèze de deux cent soixante treize pieds carrés (cadastre napoléonien, section I, parcelle 20 ; le terrain contigu à l'est, servant de cimetière occupe les parcelles 19 et 19bis).

En 1739, la chapelle du Confalon est à son tour abandonnée et le culte célébré dans une salle d'une dépendance du couvent de Picpus, les franciscains ayant refusé d'ouvrir leur église aux paroissiens, jusqu'en 1790. Après l'expulsion des franciscains, la municipalité décide de l'érection de Saint-Louis en paroisse le 18 mars 1791. Désaffectée en 1792, elle est transformée en grange à fourrage puis en temple de la Raison en 1795. La paroisse de la Guillotière est rétablie le 25 mai 1803 par le cardinal Fesch et prend le nom de Notre-Dame Saint-Louis, réunissant ainsi les vocables de l'ancienne église Notre-Dame des Grâces et de celle du couvent Saint-Louis.

Sous l'Empire, l'église est petit à petit réparée des outrages de la Révolution. La nef de la Vierge avait été transformée en une série de commerces (cabarets ou ateliers) ouverts sur la rue et murés à l'arrière. Elle devient accessible depuis la Grande Rue de la Guillotière par une impasse. Le presbytère a dû s'exiler à 500 m. de là, « dans la campagne ». En 1806, la municipalité, initialement installée dans la fabrique d'acide, transfère la mairie au 1er étage du collatéral nord qui précède notre chapelle de la Vierge. En 1817, l'abbé NEYRAT, notre 4ème curé, fait, avec l'approbation d'Henri VITTON, maire de la Guillotière, rehausser le clocher, dont l'emplacement et la base n'ont pas changé depuis l'époque des Pères de Picpus, jusqu'à son niveau actuel.

En 1606, les Pères franciscains de Picpus s'installent sur un vaste domaine borné au sud par la grande rue de la Guillotière et érigent en 1626 une chapelle dédiée à St Louis.

1739 ils viennent d'agrandir leur église (située à peu près à l'emplacement de la nef centrale actuelle, elle peut alors accueillir 5 à 600 personnes mais elle n'est utilisée que pour les grandes cérémonies),

Des dons privés permettent l'acquisition de quatre cloches (voir ce chapitre). L'année d'après, 1818, le Père NEYRAT décide d'organiser une mission (voir ce chapitre). Elle permettra de réinstaller une croix place de la Croix. En 1823, la commune fait réparer le clocher et y loge la mairie. Une quête est organisée sur la paroisse pour contribuer à ce chantier du clocher. Les services municipaux et la prison y cohabiteront pendant une douzaine d'années, jusqu'à l'ouverture en 1836 de la première vraie mairie de la Guillotière place du Pont dans l'Hôtel de la Couronne (Place Gabriel Péri actuelle dans le bâtiment de MacDonald). L'année suivante, Michel CREUZET, qui a racheté les biens et terrains initialement acquis par JANVIER, revend deux parcelles de l'ex-domaine de Picpus : une première, le long de l'église de l'époque, la nef St Louis actuelle, pour 40 000 francs au conseil de fabrique de la paroisse, l'autre, sur l'emprise de l'ancienne usine d'acide, pour 63 000 francs au bureau municipal de bienfaisance pour qu'on y construise un Hospice destiné à accueillir les vieillards et indigents malades. Cet établissement sera ouvert en 1840 et accueillera très vite jusqu'à 100 vieillards. Il recevra le nom d'Hospice d'Angoulême. On y accède par la rue de Provence qui deviendra en 1868 rue de l'Hospice des Vieillards. On voit encore ce nom, barré en rouge, sur une plaque à l'angle de la Grande Rue et de la rue Claude Boyer. Dans la foulée, en 1826, Michel CREUZET transforme l'impasse qui permet d'accéder à l'église en une rue, la rue de la Madeleine, qui traverse son domaine. Le clocher de Saint Louis est, en 1834, un point de ralliement lors des émeutes d'avril. Au matin du jeudi 10, des barricades ont surgi en plusieurs points de la Grande Rue. Des insurgés ont forcé la porte du clocher et sonnent le tocsin. Du Fort Lamothe, l'armée leur tire dessus mais les balles ricochent sur les toits des maisons. Des tireurs se sont postés à certaines fenêtres de la rue et font feu sur la compagnie du 21ème de ligne qui, partie de la place du Pont (Place Gabriel Péri actuelle), a reçu l'ordre d'enlever les barricades. Ce n'est que le samedi 12 que les autorités donnent l'ordre de dégager la route de Grenoble au canon. Plusieurs maisons vont être détruites, endommagées ou incendiées, principalement par l'artillerie, et quand on fait le bilan en vies humaines la semaine suivante, on arrive à près de 300 morts, dont beaucoup n'avaient rien à voir avec les émeutes. L'église chapelle N. D. Saint-Louis est devenue trop petite car la population atteint maintenant 15 à 25 000 âmes. Le curé NOALLY et le Conseil de Fabrique décident de la reconstruire en l'agrandissant. Le 6 mars 1842, le cardinal de BONALD bénit la première pierre de la nouvelle église confiée à l'architecte Christophe CREPET. Ce Christophe CREPET n'est pas un inconnu sur Lyon, encore moins sur le quartier. En effet, il est architecte-voyer de la ville de la Guillotière et il va proposer en 1845 un vaste plan pour toute la rive gauche du Rhône, aménageant de grands axes, embellissant la ville et la dotant de fontaines, de jardins, de places, d'urinoirs formant colonnes d'affichage, etc, plan qui ne sera que très fragmentairement mis en œuvre. C'est lui qui, deux ans plus tôt, avait également fait les plans de l'Hospice des Vieillards mitoyen. Il sera aussi l'architecte de l'église Saint Pothin dont la construction, en 1843, va priver N.D. St Louis d'une partie importante de son territoire. La nef St Louis fut bâtie en premier, à droite de l'ancien édifice. Elle servit à son tour d'église pendant qu'on édifiait la nef centrale et la nef de la Sainte Vierge. Le peintre lyonnais Louis GUY fut chargé d'illustrer la vie de St Louis par le vitrail. Malheureusement, les perturbations politiques engendrées par la Révolution de 1848 firent que l'église, terminée en 1847, ne fut consacrée par Monseigneur PLANTIER, évêque de Nîmes, (son père était paroissien de Saint-Louis), que le 20 novembre 1855. C'est cette même année que FABISCH

installa sa statue de N.D. de Grâces sur l'autel de la Ste Vierge. La nouvelle église est maintenant placée entre la rue de l'Hospice des Vieillards (Claude Boyer actuelle), la rue de la Madeleine et la rue de la Guillotière. C'est un quartier très animé avec pas moins de quinze hostelleries entre le Rhône et St Louis. Celle du Lion d'Or qui se trouvait juste en face de l'église, à l'angle de la Gde rue et de la rue Créqui voit son existence attestée dès le XVème siècle et celle de l'Aigle, au 107-109, hébergea NAPOLEON la nuit du 10 mars 1814 à son retour de l'île d'Elbe. L'espace jardin qui longe l'église sur la Grande Rue de la Guillotière s'est appelé de 1837 à 1855 Place des Pères, puisque ce terrain appartenait aux pères de Picpus. On y installa après la seconde guerre mondiale une bascule publique qui subsistera jusque dans les années 60. En 1845, l'Hospice de Vieillards se dote d'une chapelle qui sert aujourd'hui de gymnase à nos pompiers. En 1856, l'église est affectée par les terribles inondations de cette année. En 1895 et 98, des travaux de restauration sont entrepris dans l'église. Nos voisins les pompiers prendront la place de l'hospice lorsqu'il fermera en 1923.

Tous les détails sur les Picpus dans le chapitre qui leur est consacré.

C'est également Crépet qui est chargé de l'érection de l'église Notre-Dame-Saint-Louis, donnant au quartier un édifice imposant d'inspiration classique. Située à l'embranchement de deux voies sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du couvent de Picpus. Façade classique avec fronton triangulaire qui vient répondre aux immeuble environnement : ancien hôtel de l'aigle et XXX et crée une unité formelle.

Plan

1ère église, chapelles, puis Saint-Louis ; couvent = Picpus

les établissements de soin et de charité : hôpital des passants, hospice madeleine, clinique gynécologique

Evolution aux 19e et 20e siècles : peu de constructions : missions africaines, ste marie

; les institutions civiles : maison de ville, justice de paix

Les maisons nobles et châteaux (sur secteur un seul = la Motte) ; le 131 gde rue (à voir), les vestiges sur immeuble rue A Daudet = ? domaine à côté école vétérinaire

L'enseignement :

l'école vétérinaire

les écoles primaires et secondaires, les institutions privées ; pas de lycée public : Gilbert Dru, Jean Marie Chavant, ???

Orphelinat > lycée Saint Joseph,

Dans synthèse / conclusion finale : les mutations

Ecole Saint Louis, lycée Chevreul installé rue Pierre Robin et Ste Marie Guillotière

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Lyon. BB 245. A COMPLETER**
AC Lyon. BB 245. A COMPLETER
- **AC Lyon. 318 WP 002 A COMPLETER**
AC Lyon. 318 WP 002 A COMPLETER
AC Lyon : 318 WP 002

Documents figurés

- **Plan scénographique de la Ville de Lyon au XVIe siècle (AC Lyon. 1 S 165)**
Plan scénographique de la Ville de Lyon au XVIe siècle / XVIe siècle. Reproduction par tirage héliographique du montage photographique fait en 1940. 1 f.pap. 0,990 x 0,775. [1 : 2.500 env.] (AC Lyon. 1 S 165)
Détail
AC Lyon : 1 S 165
- **Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin (A HCL, Lyon, BHD 745)**
Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin dont la juridiction a été conservée au présidial de Lion, par arrêt du conseil d'Etat privé du Roy rendu le 9e jour de mars 1701, contre le parlement de Grenoble, conformément au procès-verbal dressé par Me Louis Tindo, commissaire du Roy Louis XI, au mois d'août 1479 / Bouchet, 1702. Grav. 29,5 x 40,5 cm (A HCL, Lyon, BHD 745)
AC Lyon : A HCL, Lyon, BHD 745
- **Description au naturel de la ville de Lyon / Maupin Simon. 1659. (AC Lyon. 1 S 171)**

Description au naturel de la ville de Lyon et paysages à l'entour d'icelle – desseinée sur les lieux par le sieur Maupain voyer de la dite ville / Maupin Simon. 1659. 3e édition corrigée vers 1714. Froment (éditeur) marchand imagier, rue Mercière, Guigout (V.) graveur. Grav. sur cuivre : 8 f.pap. collées en une 1,355 x 0,840. Echelle : 150 toises de roi = 6,30 cm. (AC Lyon. 1 S 171)

Détail

AC Lyon : 1 S 171

- **Vue cavalière de la Guillotière en 1697 / Verdier, Henri, 1697. Peint. : gouache. 91 x 140 cm (AC, Lyon, 1 S 76)**
Vue cavalière de la Guillotière en 1697 / Verdier, Henri, 1697. Peint. : gouache. 91 x 140 cm (AC, Lyon, 1 S 76)
AC Lyon : 1 S 76
- **Plan général du bourg de la Guillotière, mandement de Béchevelin en Dauphiné, [1710 ca]**
Plan général du bourg de la Guillotière, mandement de Béchevelin en Dauphiné, dédié à Monsieur le marquis de Rochebonne, commandant pour le Roy dans le Lyonnais, Forez et Beaujolais, par son très humble serviteur Mornand, syndic du dit bourg. / ca 1710. Ech. De 800 pas de longueur du pas comun. (AC Lyon, 2 S 13)
AC Lyon : 2 S 13
- **Lyon, plan d'une partie du faubourg de la Guillotière du côté nord, avt. 1735 (AD Rhône, 1 PI 107)**
Lyon, plan d'une partie du faubourg de la Guillotière du côté nord / avt. 1735. Pap., encre, lavis 3 couleurs (AD Rhône, 1 PI 107)
AD Rhône : 1 PI 107
- **[Plan du quartier de Béchevelin avec l'île de Plantigny] / S.n., vers 1736. (AC Lyon. 3 S 96)**
[Plan du quartier de Béchevelin avec l'île de Plantigny] / S.n., vers 1736. Copie par Rigaud, architecte, 22 octobre 1807. Encre, lavis. 41,5 x 32,2 cm. Ech. Env. 1 : 600 (AC Lyon. 3 S 96)
AC Lyon : 3 S 96
- **Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin, province du Lyonnais. 1809. Lithogr. (BM Lyon. Fonds Coste C 191. Vidéralp n°6404)**
Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin, province du Lyonnais. 1809. Lithogr. 64,5 x 91 cm (BM Lyon. Fonds Coste C 191. Vidéralp n°6404)
BM Lyon : Fonds Coste C 191
- **[Plan du quartier de la place du Pont, alignement] / Sève, 30 juillet 1826. Lithogr. Impr. L. Bereaud. 58,8 x 21,4 cm. 1 : 2000 (AC Lyon. 3 S 97)**
[Plan du quartier de la place du Pont, alignement] / Sève, 30 juillet 1826. Lithogr. Impr. L. Bereaud. 58,8 x 21,4 cm. 1 : 2000 (AC Lyon. 3 S 97)
AC Lyon : 3 S 97
- **Plan de la Ville de Lyon et ses environs / J.-M. Darnet, 1830. 1 : 6000. Grav. 878 x 546 cm. (AC Lyon. 0002 S 00571)**
Plan de la Ville de Lyon et ses environs / J.-M. Darnet, 1830. 1 : 6000. Grav. 878 x 546 cm. (AC Lyon. 0002 S 00571)
Détail
AC Lyon : 2 S 571
- **Plan général des propriétés appartenant aux hôpitaux civils de Lyon situées sur les communes de la Guillotière et de Villeurbanne / L.Dignoscyo, 1839. (AC Lyon. 0002 S 00102 a)**
Plan général des propriétés appartenant aux hôpitaux civils de Lyon situées sur les communes de la Guillotière et de Villeurbanne / L.Dignoscyo, 1839. Grav./ Adam et Lemaître, écrit par Martin aîné. Lith. 1 : 5000. 1110 x 750 cm. (AC Lyon. 0002 S 00102 a)

AC Lyon : 2 S 102 a

- **Plan de la rue de Chartres, projetée... [avec les rues environnantes] / Ch. Crépet, architecte, 29 janvier 1842. Encre, lavis. 62,5 x 45, cm. 1 : 2.000 (AC Lyon. 3 S 82)**
Plan de la rue de Chartres, projetée... [avec les rues environnantes] / Ch. Crépet, architecte, 29 janvier 1842. Encre, lavis. 62,5 x 45, cm. 1 : 2.000 (AC Lyon. 3 S 82)
AC Lyon : 3 S 82
- **Plan topographique de la ville de la Guillotière et de son embellissement projeté / Christophe Crépet, 1845**
Plan topographique de la ville de la Guillotière et de son embellissement projeté / Christophe Crépet, 1845. Pap., encre, aq. Echelle portée mais illisible. (BM Lyon Fonds Coste n° 6409)
détail
BM Lyon : Fonds Coste n° 6409
- **Plan de Lyon de ses environs et des forts avec un projet de débarcadère de chemin de fer à la Guillotière] / S.n. [Dignoscyo], 1845**
Plan de Lyon de ses environs et des forts avec un projet de débarcadère de chemin de fer à la Guillotière] / S.n. [Dignoscyo], 1845. Lithogr., impr. Saint-Côme, Lyon. 1 : 20000. 45,5 x 60,5 cm (AC Lyon. 0003 S 00014b)
Détail
AC Lyon : 0003 S 00014b
- **Plan topographique de la Ville de Lyon et de ses environs / Eugène Rembielinski et Laurent Dignoscyo, 1847**
Plan topographique de la Ville de Lyon et de ses environs / Eugène Rembielinski et Laurent Dignoscyo, 1847. 1 : 10000. 1 est. : lithogr. ; 65 x 89,9 cm (AC Lyon : 2 S 574)
AC Lyon : 2 S 574
- **Plan d'une partie du 3ème arrondissement de Lyon / J.-C.-J. Dignoscyo, 1855 (AC Lyon. 3 S 10 b)**
Plan d'une partie du 3ème arrondissement de Lyon comprise entre le cours Lafayette et la Grande rue de la Guillotière, indiquant le tracé du cours de Brosses à ouvrir et celui des voies nouvelles à créer, ou à prolonger / J.-C.-J. Dignoscyo, 1855. Grav. / E. Rembielinski ; impr. / de Gracia.Lithogr. 54,2 x 40, 7 cm. 1 : 5000 (AC Lyon. 3 S 10 b)
- **Projet de la place Saint-Louis, à la Guillotière / [A.- M. Chenavard] : [janvier 1823]. Encre, lavis. 1 : 250. (AC Lyon : 002 S 00160)**
Projet de la place Saint-Louis, à la Guillotière / [A.- M. Chenavard] : [janvier 1823]. Encre, lavis. 1 : 250. 95 x 56 cm. Visa du préfet, le 6 aout 1830 (AC Lyon : 002 S 00160)
AC Lyon : 2 S 160
- **Situation actuelle de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon. Grav. 18 x 26 cm. Dans Le Charivari, 21 mai 1834 (BM Lyon. Fonds Coste C 721. Vidéralps n°7204)**
Situation actuelle de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon. Grav. 18 x 26 cm. Dans Le Charivari, 21 mai 1834 (BM Lyon. Fonds Coste C 721. Vidéralps n°7204)
BM Lyon : Fonds Coste C 721
- **Lyon, vue prise du faubourg de la Guillotière / dessiné par Guesdon, lithographié par A. Cuvillier, 1847**
Lyon, vue prise du faubourg de la Guillotière / dessiné par Guesdon, lithographié par A. Cuvillier. Paris : imprimerie Lermancier, publié par A. Hauser. 1847. 40 x 57 cm.
AC Lyon : 16 Fi 455

Bibliographie

- **BORDET S., CAKANLAR Y., GAMBERINI J., HUCHARD-FLORY Ch. HYVERNAT V., STACHNICK N. Un délaissé urbain à la Guillotière. Lyon : 2003, 73 p. ; ill.**
BORDET Soline, CAKANLAR Yasemin, GAMBERINI Julia, HUCHARD-FLORY Charlotte, HYVERNAT Vincent, STACHNICK Nicolas. **Un délaissé urbain à la Guillotière. Logiques croisées de l'aménagement.** Mémoire de licence Aménagement, option études urbaines, Lyon : 2003, 73 p. ; ill.
- **CHAVANNE-VERON, Blandine, ROMAND, Anne Marie-Pierre. La grande rue de la Guillotière. Catalogue typologique, 1977**
CHAVANNE-VERON, Blandine, ROMAND, Anne Marie-Pierre. **La grande rue de la Guillotière. Catalogue typologique.** 2 vol. 384 p; multigr. ill. : plans. Maîtrise. Université Lyon II. UER des Sciences de l'Homme et de l'Environnement. Centre d'Histoire économique et sociale de la région lyonnaise. Octobre 1977
- **DE OCHANDIANO, Jean-Luc. Lyon, un chantier limousin. Les maçons migrants (1848-1940). Lyon : éd. Lieux-Dits, 2008**
DE OCHANDIANO, Jean-Luc. **Lyon, un chantier limousin. Les maçons migrants (1848-1940).** Lyon : éd. Lieux-Dits, 2008
- **BERTIN, Dominique (dir.), Lyon, de la Guillotière à Gerland : le 7e arrondissement 1912-2012**
BERTIN, Dominique (dir.), **Lyon, de la Guillotière à Gerland : le 7e arrondissement 1912-2012.** Lyon : Ed. lyonnaises d'art et d'histoire, 2012

Périodiques

- **RAMBAUD J. Une histoire de la Guillotière racontée par une fenotte. Rive gauche, n° 198, septembre 2011**
RAMBAUD Jacqueline. **Une histoire de la Guillotière racontée par une fenotte.** *Rive gauche*, n° 198, septembre 2011, p. 3-7
- **SAUNIER, J., dr. La Guillotière, son nom et son origine médiévale. Rive gauche, n° 4, mars 1963**
SAUNIER, Joseph, dr. **La Guillotière, son nom et son origine médiévale.** *Rive gauche*, n° 4, mars 1963, p. 10-12
- **VIEUX, G. La Guillotière et son conseil municipal. Rive gauche**
VIEUX, Germaine. **La Guillotière et son conseil municipal.** *Rive gauche*, n° 21, juin 1967, p. 21-23, n° 22, octobre 1967, p. 23-26, n° 24, mars 1968, p. 21-24, n° 27, décembre 1968, p. 20-23

Annexe 1

La Rize

La Rize passait à l'est du n° 99 de la Grande rue de la Guillotière. Après le n° 101, la Rize passait sous la grande Rue de la Guillotière, sous le pont appelé pont Saint-Louis. En avant de ce pont, à l'ouest, une croix se trouvait en face de l'hôtel de l'Écu de France. L'immeuble n° 103 est construit en 1885 au dessus du lit de la Rize, déjà détourné à cette époque. Des traces de l'ancien lit existait encore dans la cave en 1971 (BAZIN. *Rive gauche*, n° 36, mars 1971, p. 17-18).

La Rize, dite aussi ruisseau de Feurs, prend sa source dans le marais de Vaulx-en-Velin. Elle passait, dans la 2e moitié du 19e siècle, par un canal voûté sous la grande rue de la Guillotière et ressortait à ciel ouvert rue Creuzet, pour aller se jeter dans le Rhône à la hauteur de la Vitriolerie.

Annexe 2

Règlement de voirie, 13 mai 125 (extrait) (AC Lyon, 318 WP 002)

Article 1

Les permissions de construire sur la voie publique limiteront la hauteur des bâtiments selon les besoins de la sûreté et de la salubrité publique proportionnellement à la hauteur de chaque rue ; les dites permissions comprendront donc une disposition spéciale qui fixera d'une manière claire et précise la hauteur des dites maisons. Cette hauteur sera mesurée du pavé de la rue jusque et compris les corniches et entablements au-dessous du forget du toit ; si ce forget était marqué par un attique, la hauteur serait mesurée à partir du pavé jusque et compris les corniches de l'attique

Article 2

En sus de la hauteur qui aura été fixée dans la permission de construire, les maisons ne pourront être surmontées que d'un comble qui aura plus de quatre mètres d'élévation à partir du dessus des corniches ou entablements jusqu'au faite du bâtiment pour les corps de logis simple et de cinq mètres pour les corps de logis doubles.

En suite de la conférence que nous avons eu à la date d'hier avec M. le préfet en présence de plusieurs architectes de cette ville convoqués par M. le préfet et par nous à l'effet de donner leur avis sur les hauteurs qu'il convient d'assigner aux maisons à construire (souligné dans le texte) dans la ville de Lyon proportionnellement à la largeur des rues.

Modifiant quant à cette partie l'arrêté que nous avons pris à ce sujet le 6 mars dernier, arrêtons comme mesure d'ordre, de salubrité et de sûreté ce qui suit :

Article 1

A dater de ce jour les hauteurs à assigner aux maisons à construire ou à exhausser dans la ville de Lyon seront irrévocablement celles ci-après :

- 1- sur les places publiques, lorsque ces places auront plus de vingt-six mètres de largeur ; sur les rues lorsqu'il en existera qui auront la même largeur et sur les quais : vingt-six mètres
- 2- sur les places ayant moins de vingt-six mètres de largeur et dans les rues au-dessus de treize mètres trente-trois centimètres : vingt-quatre mètres cinquante centimètres. Ne seront point considérées comme places lors même qu'elles en portent le nom tout espace ayant moins de quinze mètres de largeur en tout sens
- 3- dans les rues au-dessus de dix mètres jusqu'à treize mètres trente trois centimètres : vingt quatre mètres
- 4- dans les rues au-dessus de huit mètres jusqu'à dix mètres inclusivement : vingt-et-un mètres cinquante centimètres
- 5- dans les rues au-dessus de six mètres jusqu'à huit mètres inclusivement : vingt-et-un mètres
- 6- dans les rues au-dessus de cinq mètres jusqu'à six mètres inclusivement : dix-huit mètres
- 7- dans les rues au-dessous de cinq mètres : quinze mètres

Article 2

On calculera la largeur des rues non dans leur état actuel mais d'après les élargissements qu'elles doivent obtenir suivant le plan géométral de la ville ; et, dans le cas où la largeur ne serait pas la même dans toute l'étendue de la rue, il en sera fait par le voyer de ville un terme moyen qu'il consignera dans les rapports qu'il nous soumettra quant aux alignements à donner. Lorsqu'une maison sera située à l'encoignure de deux ou d'un plus grand nombre de rues d'inégale largeur, la hauteur sera celle fixée par la rue la plus large, mais ce dans l'étendue seulement de la profondeur du corps de bâtiment ayant vue sur la plus large rue.

Annexe 3

Interdiction des constructions en pisé, arrêté du 19 juin 1856 (AC Lyon, 318 WP 002)

Nous sénateur chargé de l'administration du département du Rhône

Vu les lois des 16-24 août 1790 et du 22 juillet 1791 Vu le décret du 24 mars 1852 sur l'agglomération lyonnaise

Sur le rapport de l'ingénieur en chef du service municipal

Considérant que les faits qui se sont produits pendant la dernière inondation ont démontré que les constructions en pisé sont dangereuses toutes les fois qu'elles sont exposées à l'action de l'eau. Que non seulement ces constructions se sont écroulées lorsqu'elles ont subi l'action directe de l'inondation, mais qu'il est arrivé fréquemment que des pisés qui reposaient sur un socle en maçonnerie plus élevé que le niveau de l'inondation, ont été mouillés par infiltration et se sont ensuite écroulés ;

Considérant que les pisés ne présentent qu'une résistance très faible à l'écrasement, qu'ils cèdent souvent sous le poids des charpentes et qu'il y a lieu pour ce motif de les interdire d'une manière absolue dans l'intérieur des villes où il est d'usage de donner aux constructions une grande hauteur, et où la mitoyenneté des murs et la contiguïté des maisons établit entre elles une solidarité telle que toute maison qui s'écroule compromet la stabilité des maisons voisines ;

Considérant en outre que les pisés des maçonneries en béton de chaux grasse et de mâchefer, dit à Lyon pisé de mâchefer, présente de très grandes difficultés ; que l'expérience des dernières crues a démontré que le plus grand nombre des pisés de mâchefer existants sont ou trop maigres, ce qui les rend susceptibles de s'écraser sous des pressions même très faibles, ou mélangés de terre ce qui les expose à être délayés par l'eau ; qu'ils ont en outre comme les pisés en terre l'inconvénient de ne pas tenir l'enduit ;

Considérant que tous les propriétaires de terrains dans l'intérieur de la ville sont soumis à l'obligation de se clore ; que ce n'est pas remplir cette obligations que d'établir des murs en pisé qui s'écroulent à chaque débordement des fleuves et laissent ensuite pendant un temps plus ou moins long les propriétés déclores ;

Arrêtons ce qui suit :

Article 1er

Les constructions en pisé et en béton de chaux grasse et de mâchefer dit pisé mâchefer, sont interdites dans toute l'étendue de l'agglomération lyonnaise y compris la commune de Villeurbanne. Néanmoins, les constructions rurales, isolées, situées en dehors de l'enceinte fortifiée pourront être bâties en pisé à partir du plancher du premier étage, pourvu que cet étage se trouve à un mètre cinquante centimètres au moins en contre-haut du niveau qu'ont atteint les eaux pendant la dernière crue. Dans aucun cas, la hauteur des murs en pisé au-dessus du premier étage ne pourra excéder cinq mètres.

Art. 2

Les constructions en pisé qui sont devenues dangereuses à la suite de la dernière crue ne pourront pas être réparées ; les propriétaires seront tenus de les faire démolir dans le délai de huit jours à partir de la publication du présent arrêté ; sinon elles seront démolies par mesure de police à leurs frais risques et périls. Les constructions qui sans être dangereuses ont subi des avaries et toutes celles qui se trouvent dans le champ des crues sans exception devront être reprises en maçonnerie jusqu'à la hauteur du premier étage et dans tous les cas jusqu'à un mètre cinquante centimètres au moins en contre-haut de la dernière crue.

Art. 3

Il est interdit de construire des murs de clôture en pisé dans la partie de l'agglomération lyonnaise située en dedans de l'enceinte fortifiée. Néanmoins tout mur de clôture construit en maçonnerie sur deux mètres de hauteur pourra être surmonté d'une partie en pisé si le propriétaire le juge convenable ; auquel cas il devra demander une autorisation spéciale à cet effet.

Art. 4

Sont renouvelés en tant que de besoins et rendus applicables à toute l'agglomération lyonnaise, les règlements de police antérieurs qui défendent les constructions en pans de bois. En conséquence il ne sera plus à l'avenir élevé dans toute l'étendue de l'agglomération lyonnaise de constructions autres qu'en bonne maçonnerie de chaux et sable, sauf néanmoins l'exception pour les constructions rurales prévue par l'art 1er du présent arrêté.

A Lyon le 19 juin 1856, Vaïsse

Illustrations



Détail du plan scénographique,
ca 1550 (AC Lyon. 1 S 165)
IVR82_20046904399NUC



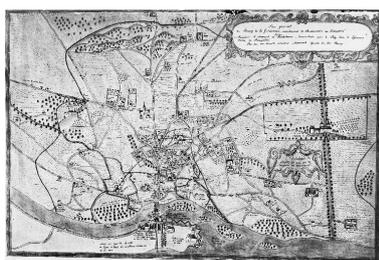
Plan du faubourg de la
Guillotière en 1601, par
Philippe Le Beau (cartographe)
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Philippe Le Beau
IVR82_20056900505NUCA



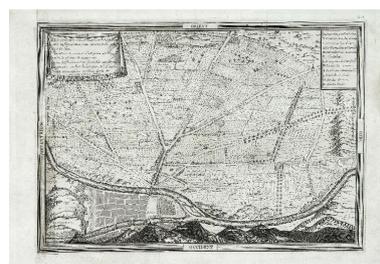
Description de la ville de
Lyon / Simon Maupin,
1659 (AC Lyon. 1 S 171)
IVR82_20046904400NUC



Vue cavalière du faubourg de la
Guillotière, 1697 (AC Lyon, 1 S 76)

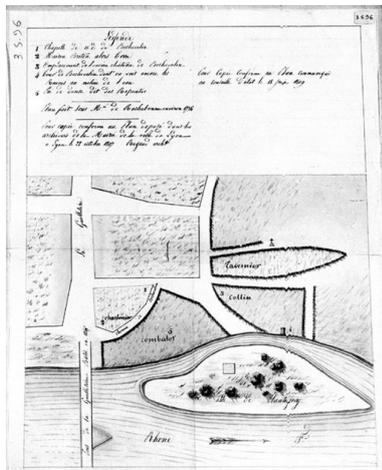


Plan du bourg de la Guillotière
Phot. Jean-Marie Refflé



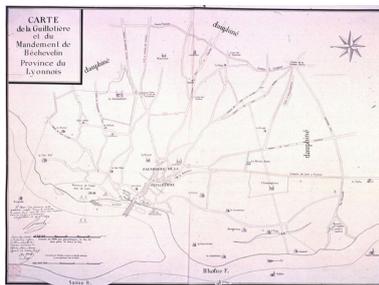
Carte de la Guillotière et du
mandement de Bêchevelin...

Repro. Jacques Gastineau,
Autr. Verdier Henri
IVR82_20116904030NUCA



[Plan du quartier de Béchevelin
avec l'île de Plantigny] / vers
1736 (AC Lyon. 3 S 96)
Autr. Rigaud
IVR82_20056902120NUC

IVR82_19886900052X

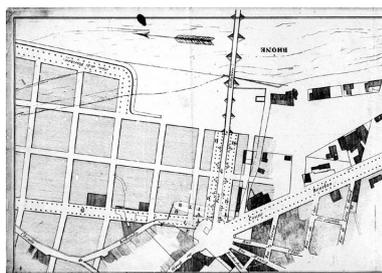


Carte de la Guillotière et du
mandement de Béchevelin. Lithogr.
1809 (BM Lyon. Fonds Coste C 191)
Phot. SIRPAB
IVR82_20076900349NUCA

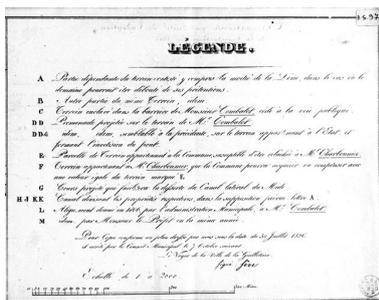
Grav. par Bouchet, 1702
(A HCL, Lyon, BHD 745)
Phot. Eric Dessert, Autr.
Bouchet (graveur)
IVR82_20106903094NUCA



Plan de la partie nord du
faubourg de la Guillotière, avant
1735 (AD Rhône, 1 Pl 107)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20076901327NUCA



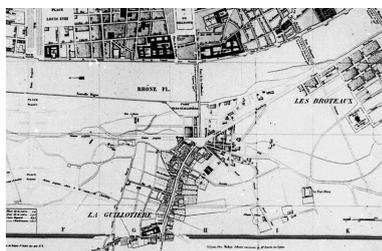
[Plan du quartier de la place du
Pont, alignement] / Sève, 30
juillet 1826 (AC Lyon. 3 S 97)
Autr. Sève
IVR82_20056902121NUCB



[Plan du quartier de la place du
Pont, alignement] / Sève, 30 juillet
1826. Légende (AC Lyon. 3 S 97)
Autr. Sève
IVR82_20056902122NUC



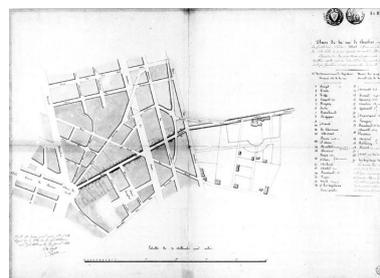
Plan de la ville de Lyon...
Détail / J.-M. Darnet, 1830
(AC Lyon. 0002 S 00571)
Autr. J.-M. Darnet
IVR82_20126903073NUC



Plan de la ville de Lyon...
Détail / J.-M. Darnet, 1830
(AC Lyon. 0002 S 00571)
Autr. J.-M. Darnet
IVR82_20046904402NUC



Plan général des propriétés
appartenant aux hôpitaux civils
de Lyon... / L.Dignoscyo, 1839
(AC Lyon. 0002 S 00102 a)
Autr. L. Dignoscyo
IVR82_20046904404NUC



Plan de la rue de Chartres,
projetée..., Ch. Crépet, 29
janvier 1842 (AC Lyon. 3 S 82)
Autr. Ch. Crépet
IVR82_20056902123NUC



[Plan de Lyon et de ses environs avec la ceinture de forts]. Détail
Autr. [Dignoscyo] (architecte)
IVR82_20046904751NUC



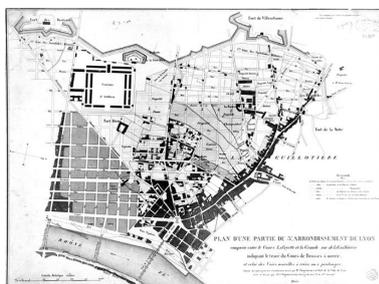
Plan de Crépet, 1845 (détail)
Repro. Catherine Guégan
IVR82_20156901420NUC



Plan topographique de Lyon et de ses environs / E. Rembielinski et Laurent Dignoscyo, 1847
Phot. Jean-Marie Refflé, Autr. Claude (ingénieur cartographe) Dignoscyo, Autr. Laurent (dessinateur cartographe) Dignoscyo
IVR82_20016901181P



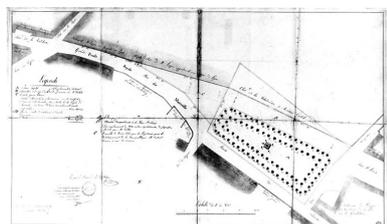
Plan topographique de Lyon et de ses environs / E. Rembielinski et Laurent Dignoscyo, 1847. Détail.
Phot. Jean-Marie Refflé, Autr. E. Rembielinski et L. Dignoscyo
IVR82_20056902124NUC



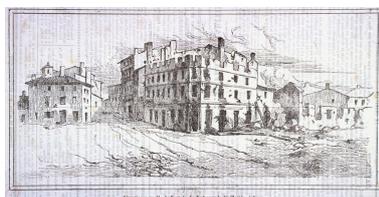
Plan d'une partie du 3ème arrondissement de Lyon ... indiquant le tracé du cours de Broesse à ouvrir et celui des voies nouvelles à créer, ou à prolonger / J.-C.-J. Dignoscyo, 1855 (AC Lyon. 3 S 10 b)
Autr. J.-C.-J. Dignoscyo
IVR82_20056902111NUC



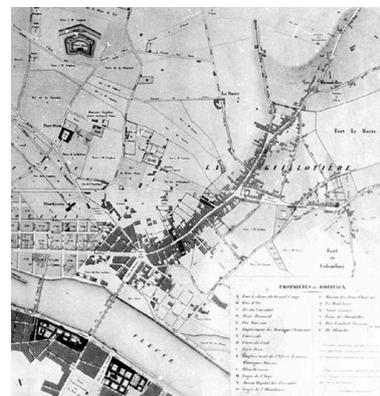
Plan d'une partie du 3ème arrondissement de Lyon ... indiquant le tracé du cours de Broesse à ouvrir et celui des voies nouvelles à créer, ou à prolonger / J.-C.-J. Dignoscyo, 1855. Détail (AC Lyon. 3 S 10 b)
Autr. J.-C.-J. Dignoscyo
IVR82_20056902112NUC



Plan de la place Saint-Louis. Projet, 1824
IVR82_20046904685NUCA



Vue de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon, gravure dans Le Charivari, 21 mai 1834 ((BM Lyon. Fonds Coste C 721)
Phot. SIRPAB
IVR82_20076900352NUCA

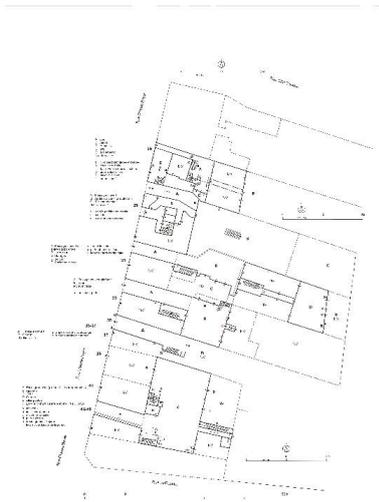


Plan général des propriétés appartenant aux hôpitaux civils de Lyon... / L.Dignoscyo, 1839.
Détail (AC Lyon. 0002 S 00102 a)
Autr. L. Dignoscyo

IVR82_20046904401NUC



Plan de l'îlot rue du Repos - rue Garibaldi - rue Tourville / Feuga
Phot. Jean-Marie Refflé,
Autr. Feuga (architecte)
IVR82_20036900630X



Exemple de parcellaire
19e : îlots à l'est de la rue
Claude-Boyer, partie sud
Dess. Paul Cherblanc
IVR84_20166900050NUD



Lyon, vue prise du faubourg de
la Guillotière, par Guesdon, 1847
(BM Lyon. Fonds Coste C 298)
Phot. SIRPAB, Autr.
Guesdon (dessinateur),
Autr. Cuvillier A. (graveur)
IVR82_20076900350NUCA



Intérieur de l'îlot grande rue de la
Guillotière - rue Sébastien-Gryphe -
cours Gambetta - avenue Jean-Jaurès
Phot. N. Giroud
IVR82_20046904151NUCA



Coeur de l'îlot grande rue de
la Guillotière - rue Sébastien-
Gryphe - cours Gambetta - avenue
Jean-Jaurès : rétrécissement des
cours vers le nord, parcelle AD43
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904642NUCA



Intérieur du coeur d'îlot grande
rue de la Guillotière - Sébastien-
Gryphe - Gambetta - Jean-Jaurès
depuis le sud : façades postérieures
et cour côté avenue Jean-Jaurès
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904621NUCA



Coeur d'îlot grande rue de la Guillotière - rue Sébastien-Gryphe - cours Gambetta - avenue Jean-Jaurès : vue vers le nord
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904671NUCA



Vue d'ensemble vers le sud depuis le 4 avenue Jean-Jaurès
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904669NUCA



Intérieur du coeur d'îlot remanié Grande rue de la Guillotière - Chalopin - Saint-Michel - Sébastien-Gryphe, depuis le 17 rue Sébastien-Gryphe
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904607NUCA



Intérieur du coeur d'îlot remanié Grande rue de la Guillotière - Chalopin - Saint-Michel - Sébastien-Gryphe ; élévations postérieures rue Sébastien-Gryphe depuis un immeuble avenue Jean-Jaurès au nord-est
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904579NUCA



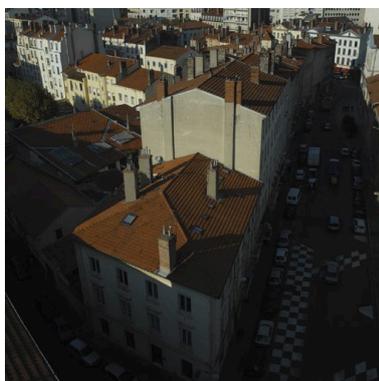
Intérieur du coeur d'îlot Grande rue de la Guillotière - Chalopin - Saint-Michel - Sébastien-Gryphe : côté rue Saint-Michel, depuis un immeuble avenue Jean-Jaurès, au nord-est
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20046904583NUCA



Coeur d'îlot ancien à la hauteur du 103-107 Grande rue de la Guillotière entre les immeubles XXe de la rue de Créqui et 99 Grande rue de la Guillotière
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20066903062NUCA



Coeur d'îlot à l'est du 17 rue Jean-Marie-Chavant
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20066903073NUCA



Vue d'ensemble de l'îlot Madeleine-Montesquieu-Saint-Michel depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900602NUCA



Vue d'ensemble de l'îlot Madeleine-Montesquieu-Saint-Michel depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900604NUCA



Coeur d'îlot au nord des 99-107
Grande rue de la Guillotière
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20066903064NUCA



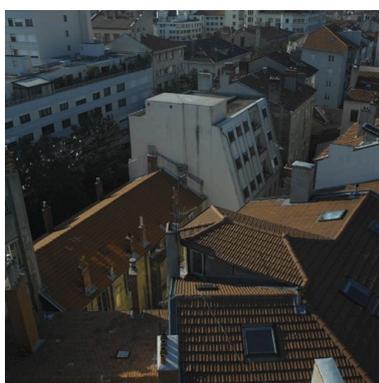
Vue d'ensemble de l'îlot
Madeleine-Montesquieu-
Saint-Michel depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900605NUCA



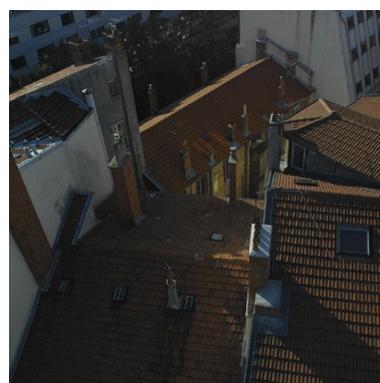
Vue des îlots au nord de la rue
Claude-Boyer, depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900607NUCA



Vue des îlots à l'est de la rue
Claude-Boyer, depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900608NUCA



Vue du coeur de l'îlot à l'ouest
de la rue de la Madeleine
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900609NUCA



Vue intérieure de l'îlot à l'ouest
de la rue de la Madeleine
Phot. Eric Dessert
IVR82_20036900610NUCA

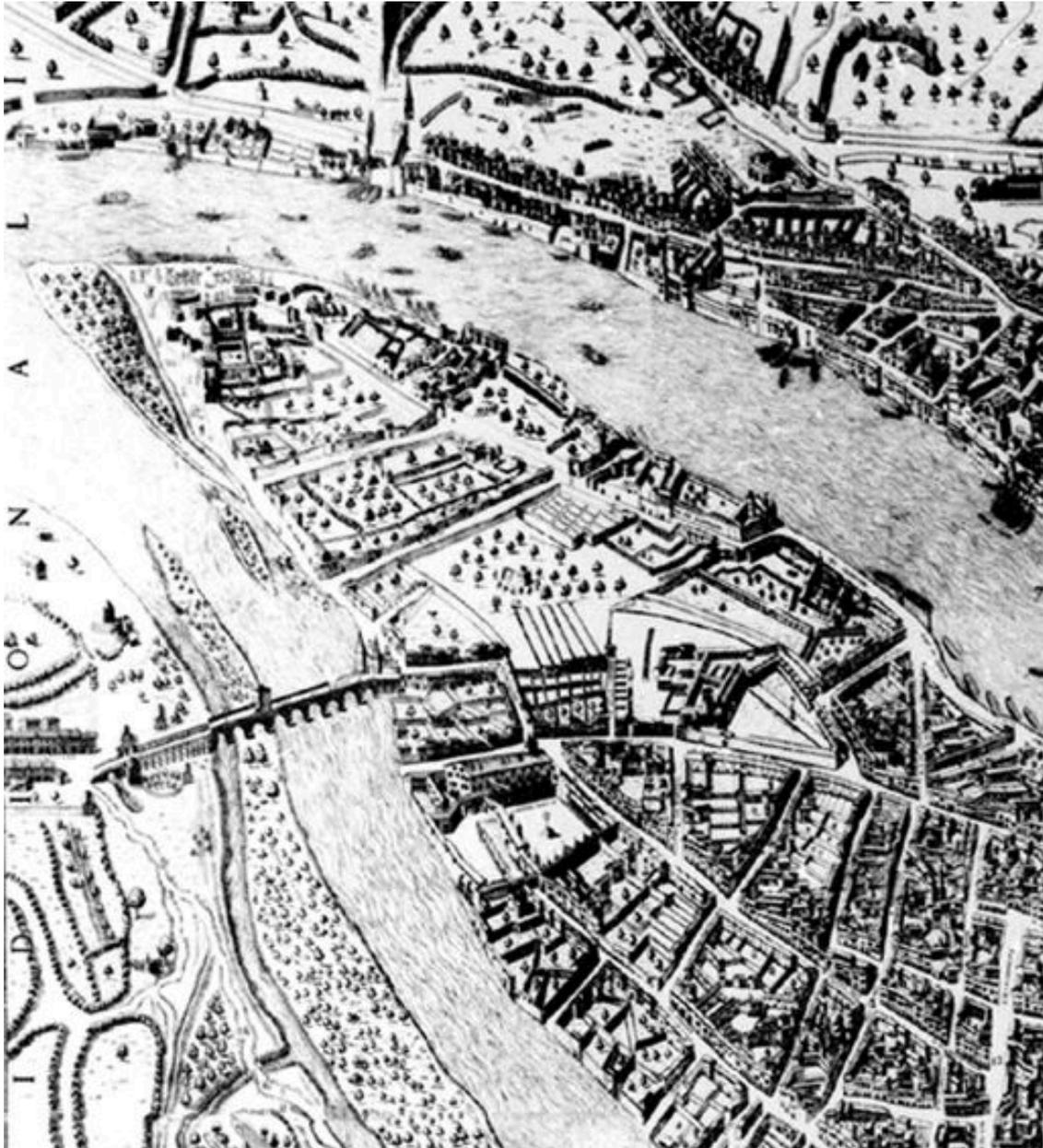


Square de la place
Aristide-Briand, partie sud
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20066903075NUCA



Vue aérienne du secteur urbain
de la Guillotière (en vert :
limites du secteur d'étude)
Dess. Catherine Guégan
IVR84_20166901831NUDA

Auteur(s) du dossier : Julie Régnier, Marie-Cécile Mandon, Coralie Belleville, Véronique Belle, Maryannick Chalabi, Catherine Guégan, Nadine Halitim-Dubois
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Détail du plan scénographique, ca 1550 (AC Lyon. 1 S 165)

Référence du document reproduit :

- **Plan scénographique de la Ville de Lyon au XVIe siècle (AC Lyon. 1 S 165)**
Plan scénographique de la Ville de Lyon au XVIe siècle / XVIIe siècle. Reproduction par tirage héliographique du montage photographique fait en 1940. 1 f.pap. 0,990 x 0,775. [1 : 2.500 env.] (AC Lyon. 1 S 165)
AC Lyon : 1 S 165

IVR82_20046904399NUC

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du faubourg de la Guillotière en 1601, par Philippe Le Beau (cartographe)

Référence du document reproduit :

- **Antiquissima Urbis Lugdunensis ad Rhodanum Delineatio / P. Le Beau. 1607**
Antiquissima Urbis Lugdunensis ad Rhodanum Delineatio / Philippe Le Beau. 1607. 1 : 3240. 1 dess. encre ; 106 x 142 cm (AC Lyon : 1 S 150) Vues d'ensemble et détails : photographies Eric Dessert, 2005, IVR82_20056900501 à 00540
AC Lyon : 1 S 150

IVR82_20056900505NUCA

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Philippe Le Beau

Date de prise de vue : 2005

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Description de la ville de Lyon / Simon Maupin, 1659 (AC Lyon. 1 S 171)

Référence du document reproduit :

- **Description au naturel de la ville de Lyon / Maupin Simon. 1659. (AC Lyon. 1 S 171)**
Description au naturel de la ville de Lyon et paysages à l'entour d'icelle – dessinée sur les lieux par le sieur Maupain voyer de la dite ville / Maupin Simon. 1659. 3e édition corrigée vers 1714. Froment (éditeur) marchand imagier, rue Mercière, Guigout (V.) graveur. Grav. sur cuivre : 8 f.pap. collées en une 1,355 x 0,840. Echelle : 150 toises de roi = 6,30 cm. (AC Lyon. 1 S 171)
AC Lyon : 1 S 171

IVR82_20046904400NUC

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue cavalière du faubourg de la Guillotière, 1697 (AC Lyon, 1 S 76)

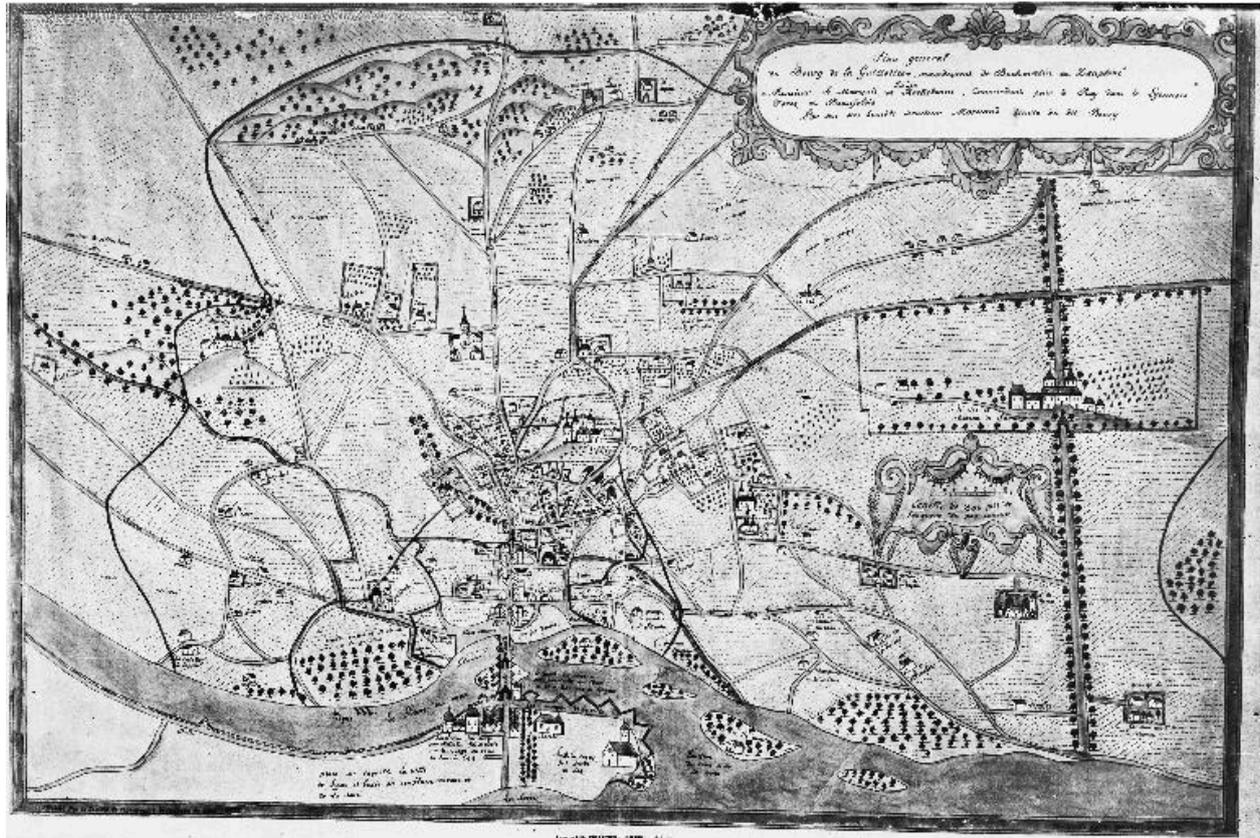
IVR82_20116904030NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jacques Gastineau

Auteur du document reproduit : Verdier Henri

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

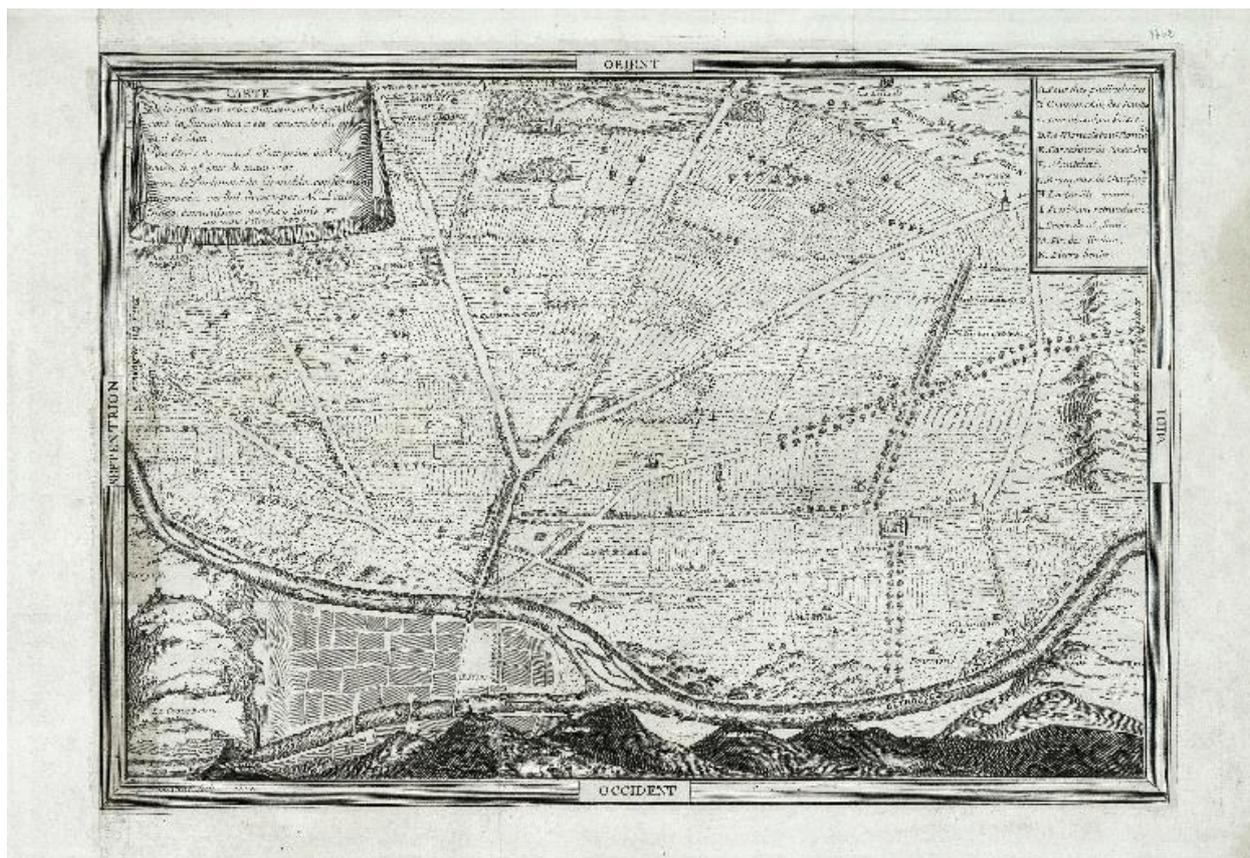


Plan du bourg de la Guillotière

IVR82_19886900052X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin... Grav. par Bouchet, 1702 (A HCL, Lyon, BHD 745)

Référence du document reproduit :

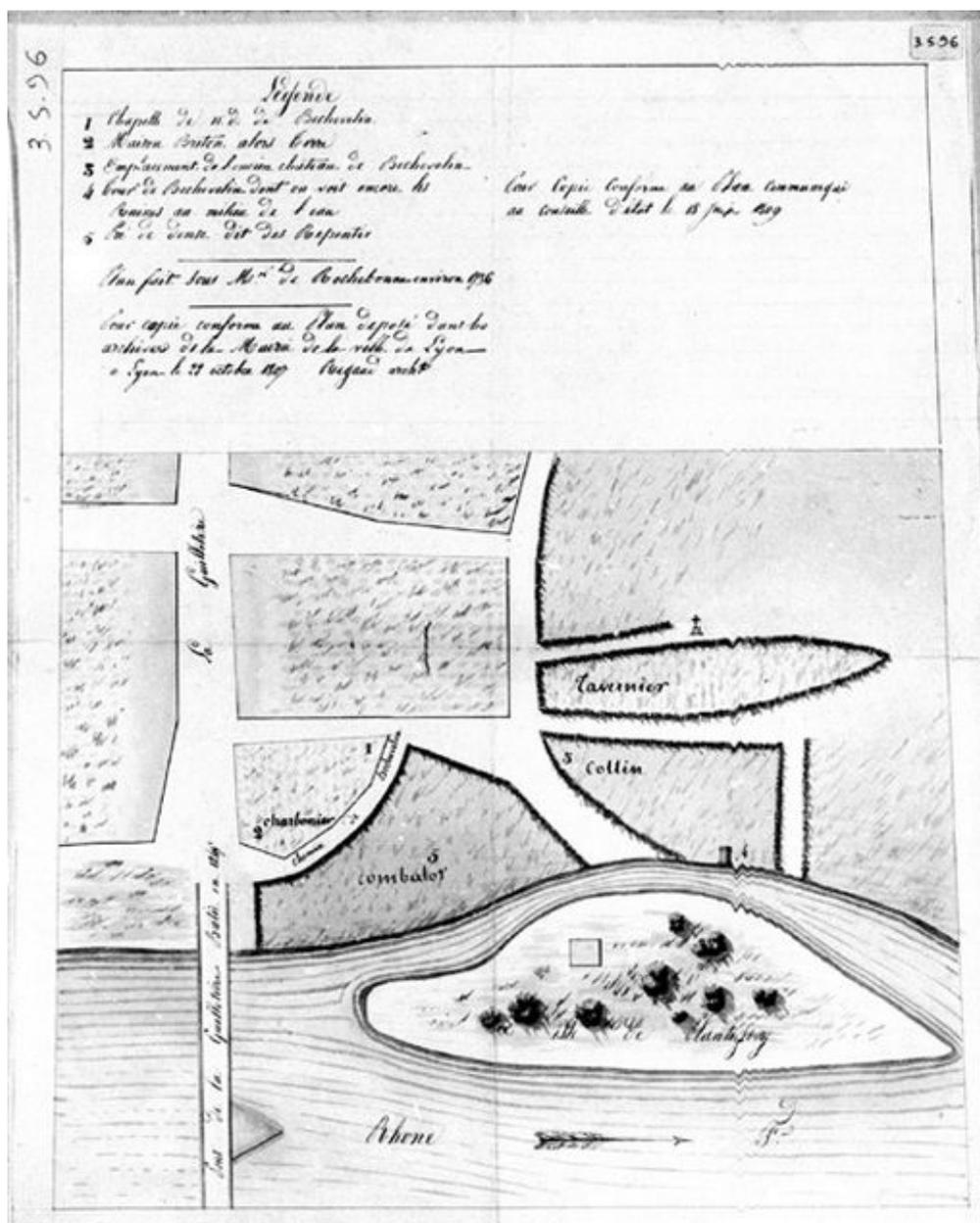
- **Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin (A HCL, Lyon, BHD 745)**
Carte de la Guillotière et du mandement de Béchevelin dont la juridiction a été conservée au présidial de Lion, par arrêt du conseil d'Etat privé du Roy rendu le 9e jour de mars 1701, contre le parlement de Grenoble, conformément au procès-verbal dressé par Me Louis Tindo, commissaire du Roy Louis XI, au mois d'août 1479 / Bouchet, 1702. Grav. 29,5 x 40,5 cm (A HCL, Lyon, BHD 745)
AC Lyon : A HCL, Lyon, BHD 745

IVR82_20106903094NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

Auteur du document reproduit : Bouchet (graveur)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Plan du quartier de Béchevelin avec l'île de Plantigny] / vers 1736 (AC Lyon. 3 S 96)

Référence du document reproduit :

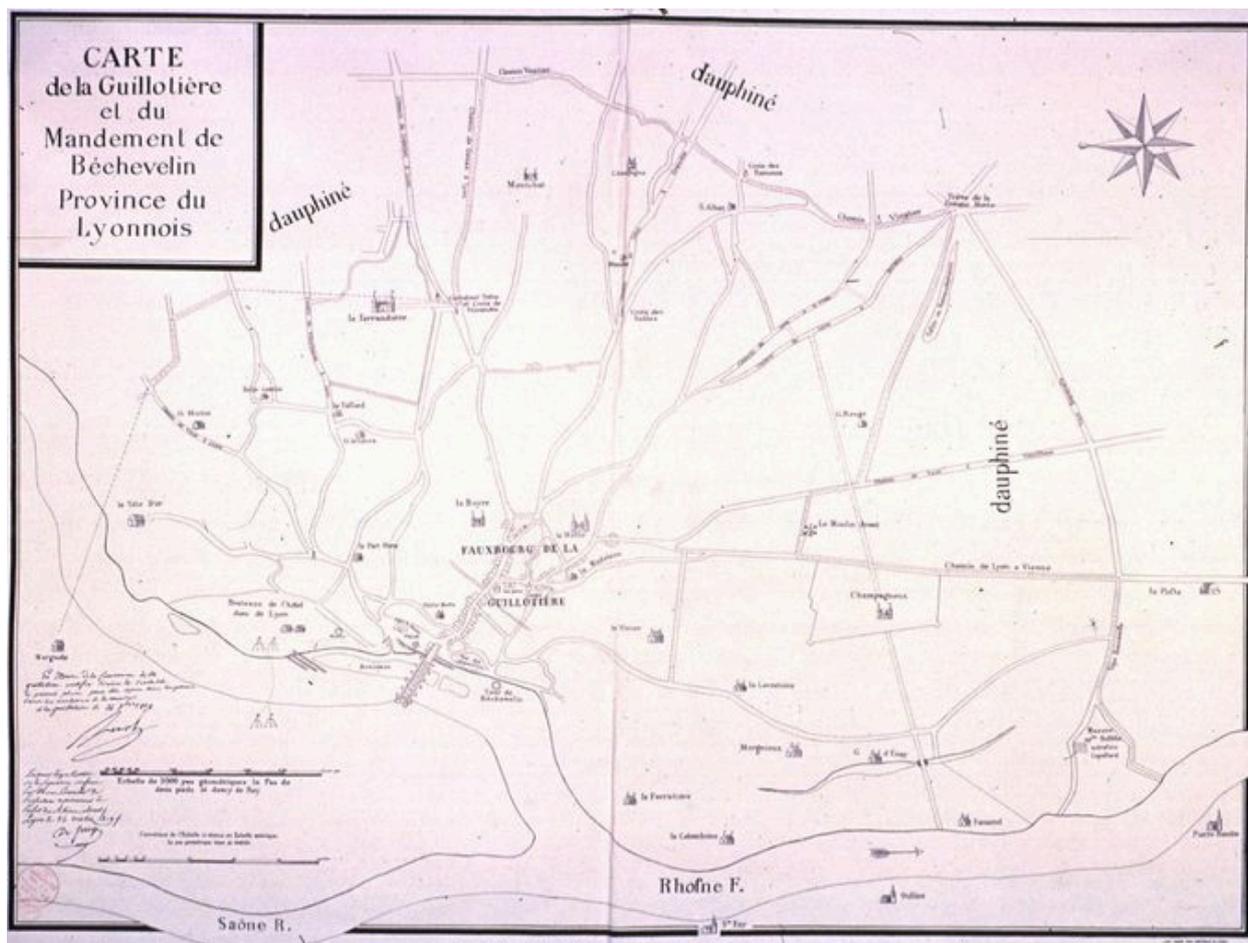
- [Plan du quartier de Béchevelin avec l'île de Plantigny] / S.n., vers 1736. (AC Lyon. 3 S 96)
[Plan du quartier de Béchevelin avec l'île de Plantigny] / S.n., vers 1736. Copie par Rigaud, architecte, 22 octobre 1807. Encre, lavis. 41,5 x 32,2 cm. Ech. Env. 1 : 600 (AC Lyon. 3 S 96)
AC Lyon : 3 S 96

IVR82_20056902120NUC

Auteur du document reproduit : Rigaud

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte de la Guillotière et du mandement de Bêchevelin. Lithogr. 1809 (BM Lyon. Fonds Coste C 191)

IVR82_20076900349NUCA

Auteur de l'illustration : SIRPAB

© Bibliothèque municipale de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la partie nord du faubourg de la Guillotière, avant 1735 (AD Rhône, 1 PI 107)

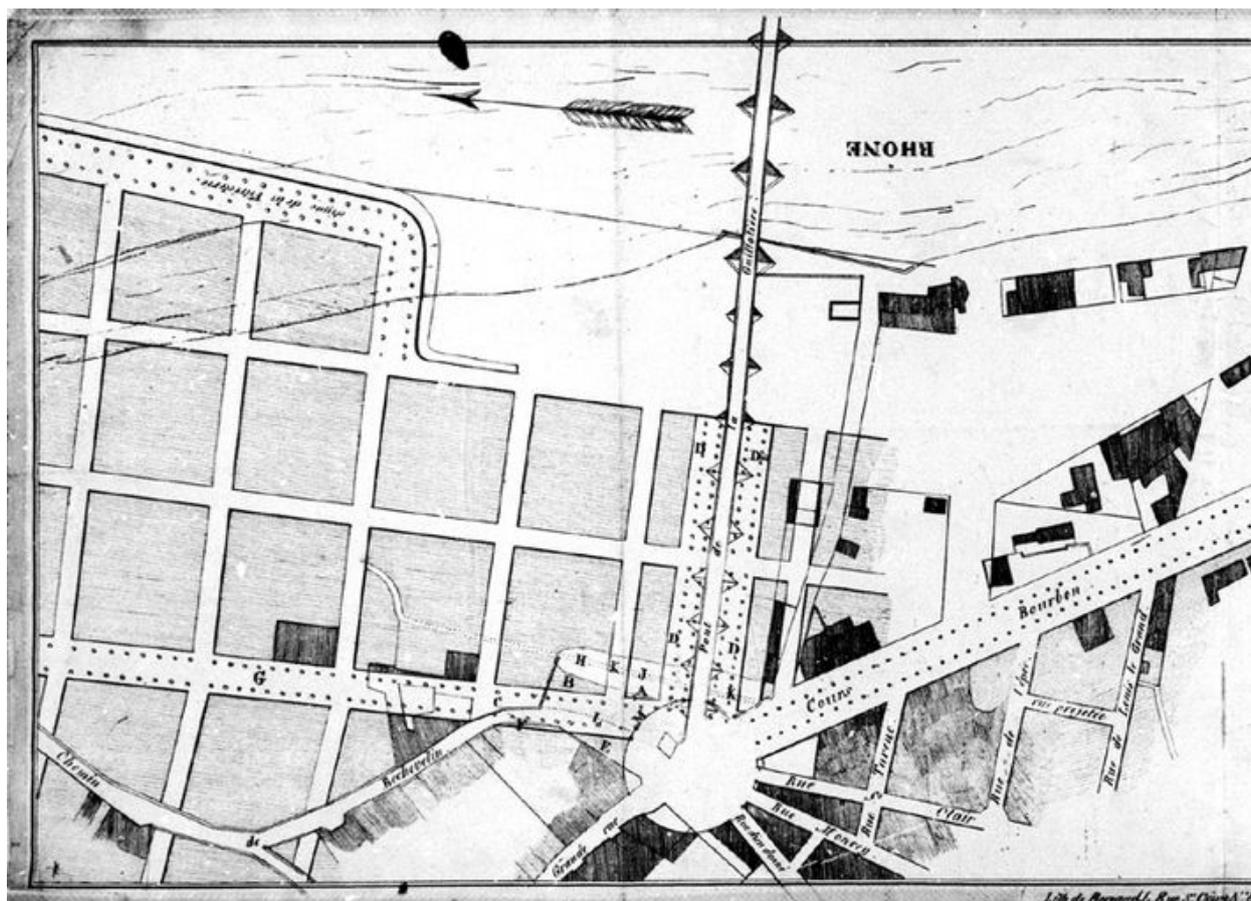
Référence du document reproduit :

- **Lyon, plan d'une partie du faubourg de la Guillotière du côté nord, avt. 1735 (AD Rhône, 1 PI 107)**
Lyon, plan d'une partie du faubourg de la Guillotière du côté nord / avt. 1735. Pap., encre, lavis 3 couleurs
(AD Rhône, 1 PI 107)
AD Rhône : 1 PI 107

IVR82_20076901327NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Plan du quartier de la place du Pont, alignement] / Sève, 30 juillet 1826 (AC Lyon. 3 S 97)

Référence du document reproduit :

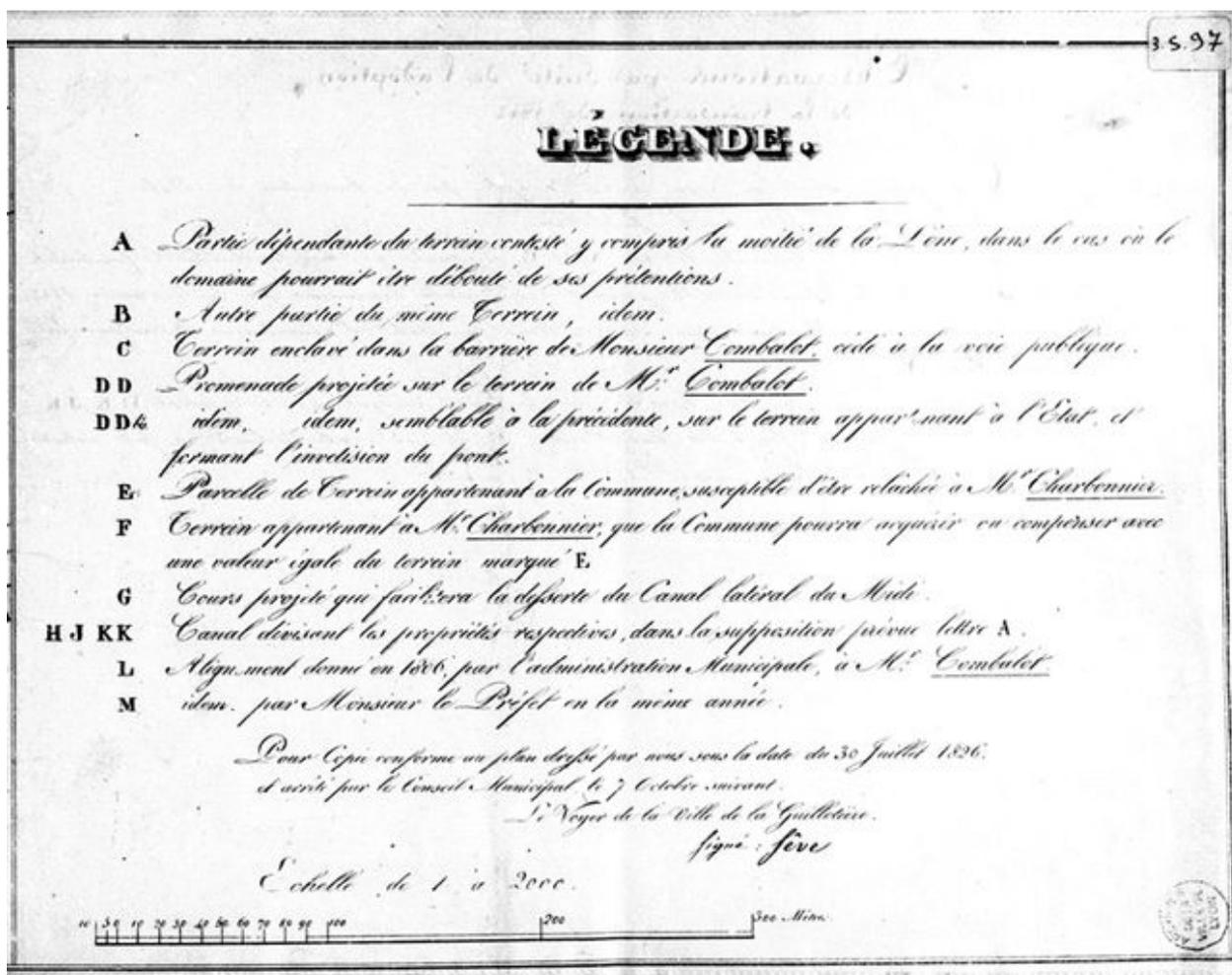
- [Plan du quartier de la place du Pont, alignement] / Sève, 30 juillet 1826. Lithogr. Impr. L. Beraud. 58,8 x 21,4 cm. 1 : 2000 (AC Lyon. 3 S 97)
[Plan du quartier de la place du Pont, alignement] / Sève, 30 juillet 1826. Lithogr. Impr. L. Beraud. 58,8 x 21,4 cm. 1 : 2000 (AC Lyon. 3 S 97)
AC Lyon : 3 S 97

IVR82_20056902121NUCB

Auteur du document reproduit : Sève

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



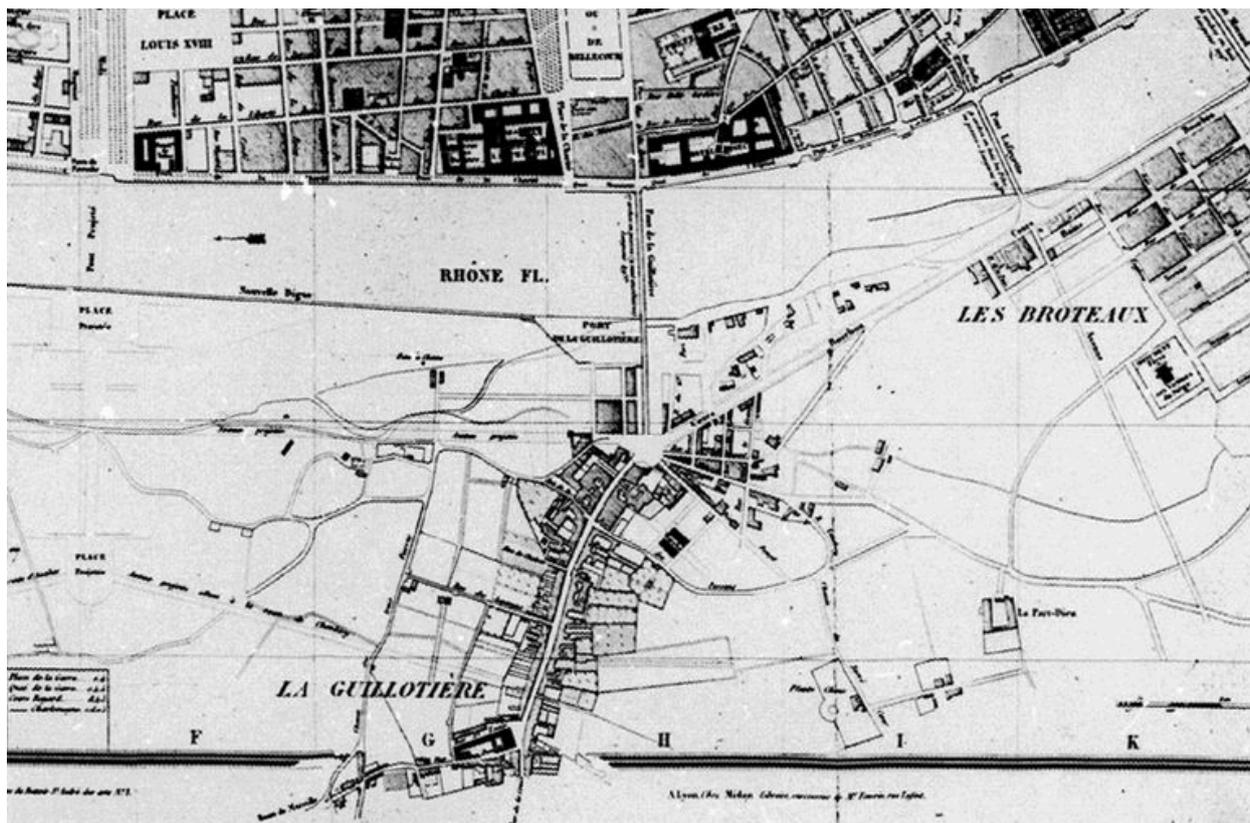
[Plan du quartier de la place du Pont, alignement] / Sève, 30 juillet 1826. Légende (AC Lyon. 3 S 97)

IVR82_20056902122NUC

Auteur du document reproduit : Sève

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville de Lyon... Détail / J.-M. Darmet, 1830 (AC Lyon. 0002 S 00571)

Référence du document reproduit :

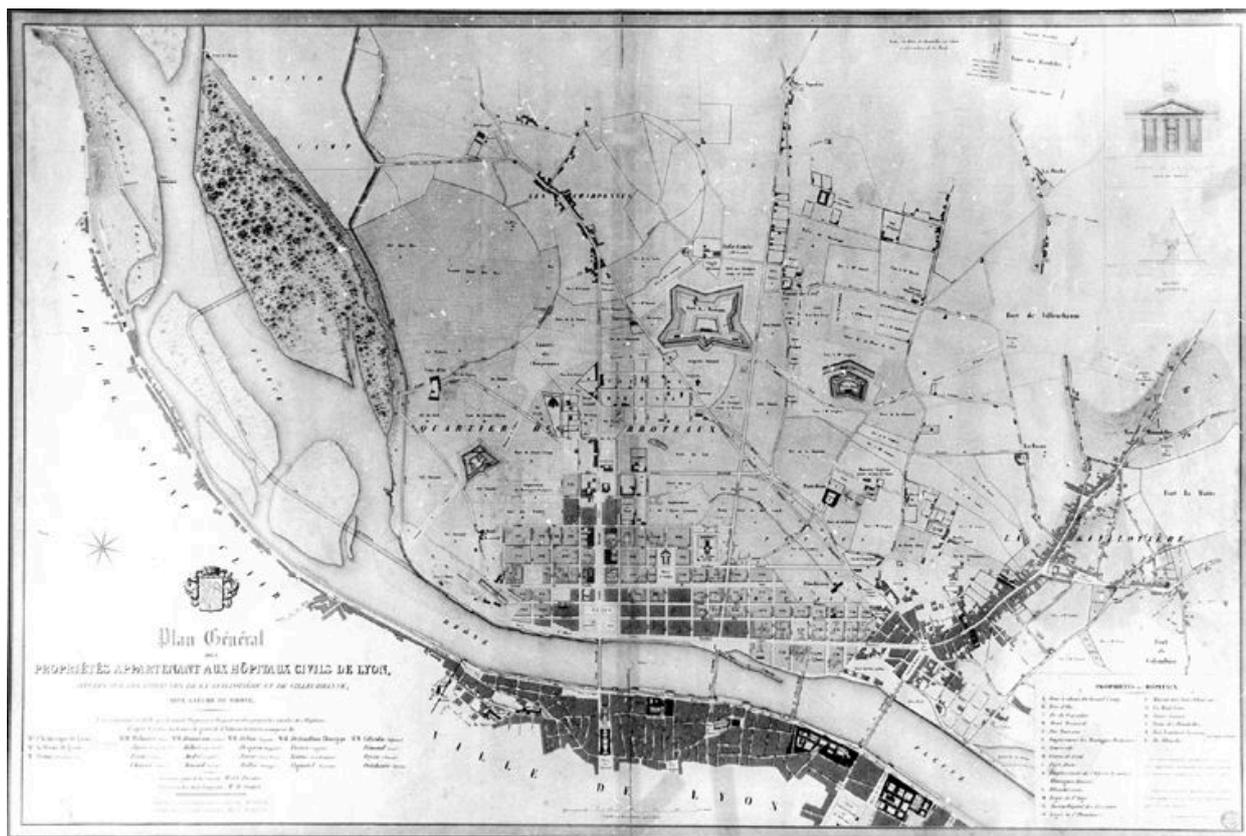
- **Plan de la Ville de Lyon et ses environs / J.-M. Darmet, 1830. 1 : 6000. Grav. 878 x 546 cm. (AC Lyon. 0002 S 00571)**
Plan de la Ville de Lyon et ses environs / J.-M. Darmet, 1830. 1 : 6000. Grav. 878 x 546 cm. (AC Lyon. 0002 S 00571)
AC Lyon : 2 S 571
- **Plan de la Ville de Lyon et ses environs / J.-M. Darmet, 1830. 1 : 6000. Grav. 878 x 546 cm. (AC Lyon. 0002 S 00571)**
Plan de la Ville de Lyon et ses environs / J.-M. Darmet, 1830. 1 : 6000. Grav. 878 x 546 cm. (AC Lyon. 0002 S 00571)
AC Lyon : 2 S 571

IVR82_20046904402NUC

Auteur du document reproduit : J.-M. Darmet

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan général des propriétés appartenant aux hôpitaux civils de Lyon... / L.Dignoscyo, 1839 (AC Lyon. 0002 S 00102 a)

Référence du document reproduit :

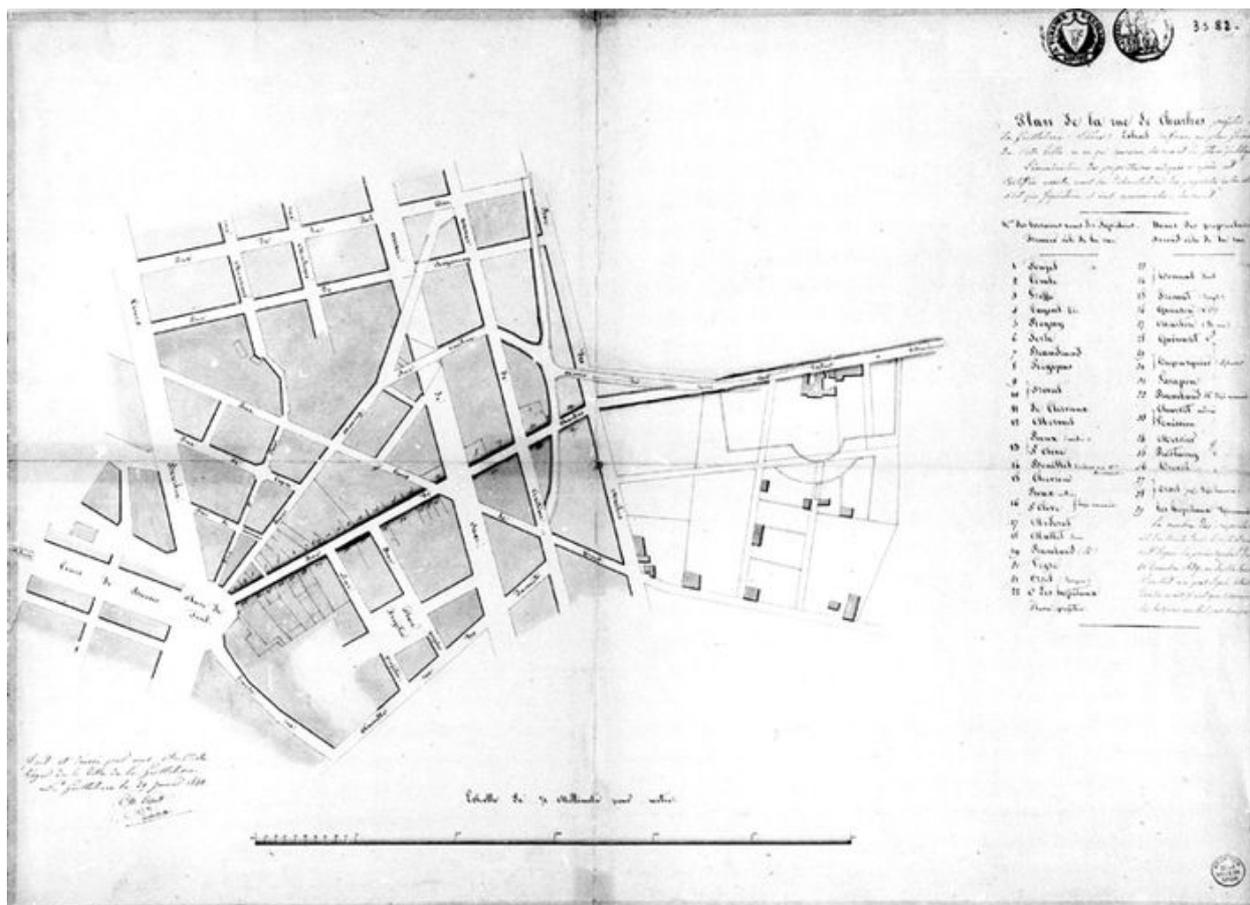
- **Plan général des propriétés appartenant aux hôpitaux civils de Lyon situées sur les communes de la Guillotière et de Villeurbanne / L.Dignoscyo, 1839. (AC Lyon. 0002 S 00102 a)**
Plan général des propriétés appartenant aux hôpitaux civils de Lyon situées sur les communes de la Guillotière et de Villeurbanne / L.Dignoscyo, 1839. Grav./ Adam et Lemaître, écrit par Martin aîné. Lith. 1 : 5000. 1110 x 750 cm. (AC Lyon. 0002 S 00102 a)
AC Lyon : 2 S 102 a

IVR82_20046904404NUC

Auteur du document reproduit : L. Dignoscyo

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la rue de Chartres, projetée..., Ch. Crépet, 29 janvier 1842 (AC Lyon. 3 S 82)

IVR82_20056902123NUC

Auteur du document reproduit : Ch. Crépet

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Plan de Lyon et de ses environs avec la ceinture de forts]. Détail

Référence du document reproduit :

- **Plan de Lyon de ses environs et des forts avec un projet de débarcadère de chemin de fer à la Guillotière** / S.n. [Dignoscyo], 1845
Plan de Lyon de ses environs et des forts avec un projet de débarcadère de chemin de fer à la Guillotière / S.n. [Dignoscyo], 1845. Lithogr., impr. Saint-Côme, Lyon. 1 : 20000. 45,5 x 60,5 cm (AC Lyon. 0003 S 00014b)
AC Lyon : 0003 S 00014b
- **Plan de Lyon de ses environs et des forts avec un projet de débarcadère de chemin de fer à la Guillotière** / S.n. [Dignoscyo], 1845
Plan de Lyon de ses environs et des forts avec un projet de débarcadère de chemin de fer à la Guillotière / S.n. [Dignoscyo], 1845. Lithogr., impr. Saint-Côme, Lyon. 1 : 20000. 45,5 x 60,5 cm (AC Lyon. 0003 S 00014b)
AC Lyon : 0003 S 00014b

IVR82_20046904751NUC

Auteur du document reproduit : [Dignoscyo] (architecte)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Crépet, 1845 (détail)

Référence du document reproduit :

- **Plan topographique de la ville de la Guillotière et de son embellissement projeté / Christophe Crépet, 1845**
Plan topographique de la ville de la Guillotière et de son embellissement projeté / Christophe Crépet, 1845. Pap., encre, aq. Echelle portée mais illisible. (BM Lyon Fonds Coste n° 6409)
BM Lyon : Fonds Coste n° 6409

IVR82_20156901420NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Bibliothèque municipale de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan topographique de Lyon et de ses environs / E. Rembielinski et Laurent Dignoscyo, 1847

Référence du document reproduit :

- **Plan topographique de la ville de Lyon et de ses environs, en 6 feuilles / Dignoscyo, 1861**
Plan topographique de la ville de Lyon et de ses environs, en 6 feuilles / Laurent et Claude-Joseph Dignoscyo, 1861. 1 : 5000. Lithogr. 140 x 165 cm (AC Lyon : 1541 WP 015)
- **Plan topographique de la ville de Lyon et de ses environs, en 6 feuilles / Dignoscyo, 1861**
Plan topographique de la ville de Lyon et de ses environs, en 6 feuilles / Laurent et Claude-Joseph Dignoscyo, 1861. 1 : 5000. Lithogr. 140 x 165 cm (AC Lyon : 1541 WP 015)

IVR82_20016901181P

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

Auteur du document reproduit : Claude (ingénieur cartographe) Dignoscyo, Laurent (dessinateur cartographe) Dignoscyo

Échelle : 1 : 5000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



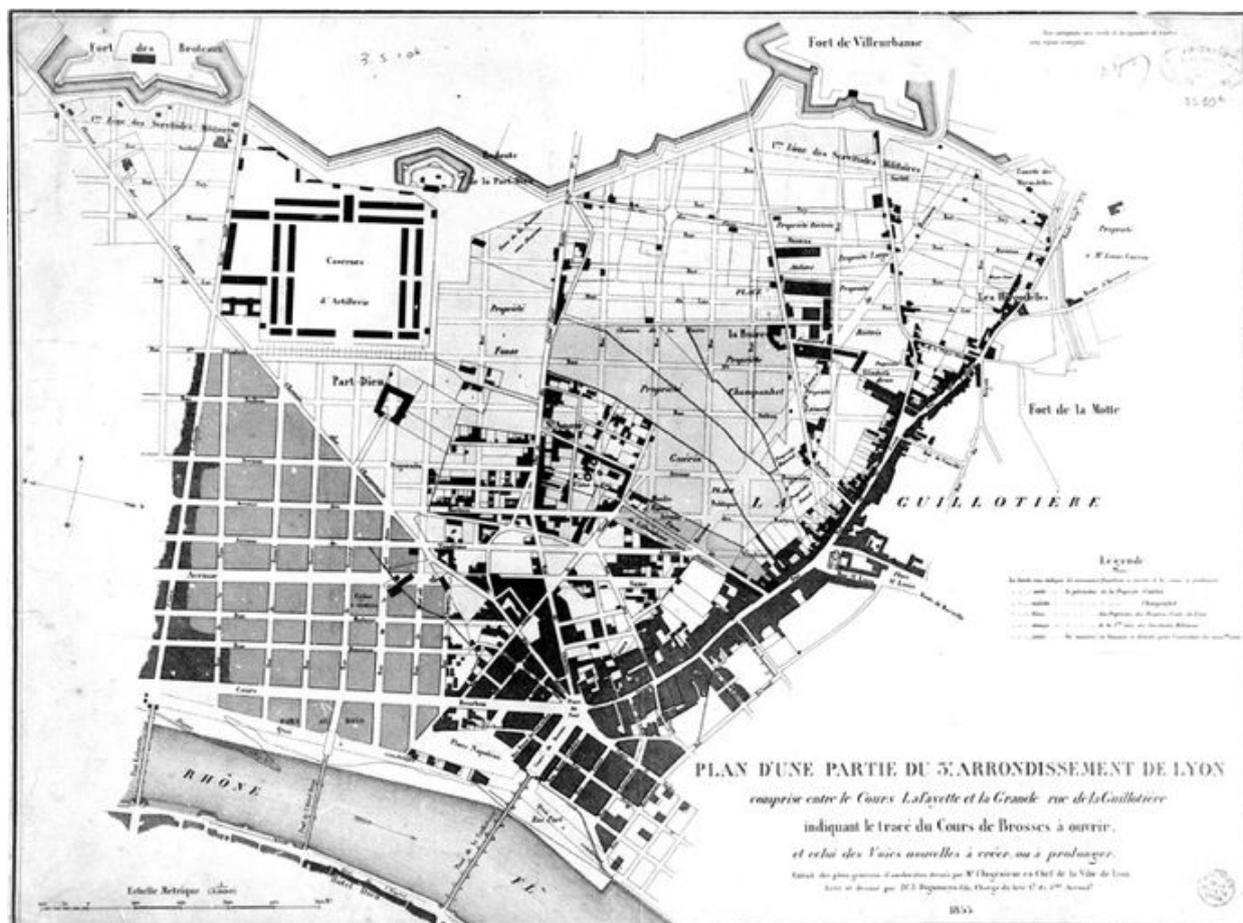
Plan topographique de Lyon et de ses environs / E. Rembielinski et Laurent Dignoscyo, 1847. Détail.

IVR82_20056902124NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

Auteur du document reproduit : E. Rembielinski et L. Dignoscyo

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



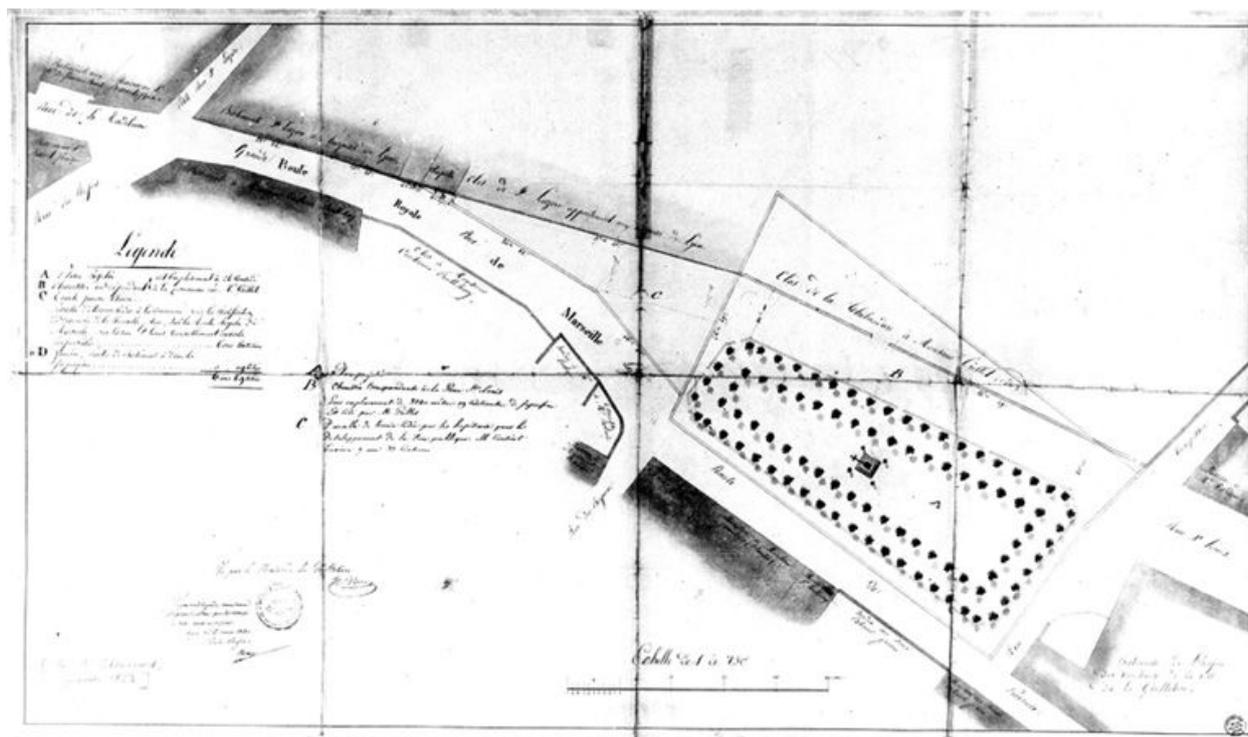
Plan d'une partie du 3ème arrondissement de Lyon ... indiquant le tracé du cours de Brosses à ouvrir et celui des voies nouvelles à créer, ou à prolonger / J.-C.-J. Dignoscyo, 1855 (AC Lyon. 3 S 10 b)

IVR82_20056902111NUC

Auteur du document reproduit : J.-C.-J. Dignoscyo

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la place Saint-Louis. Projet, 1824

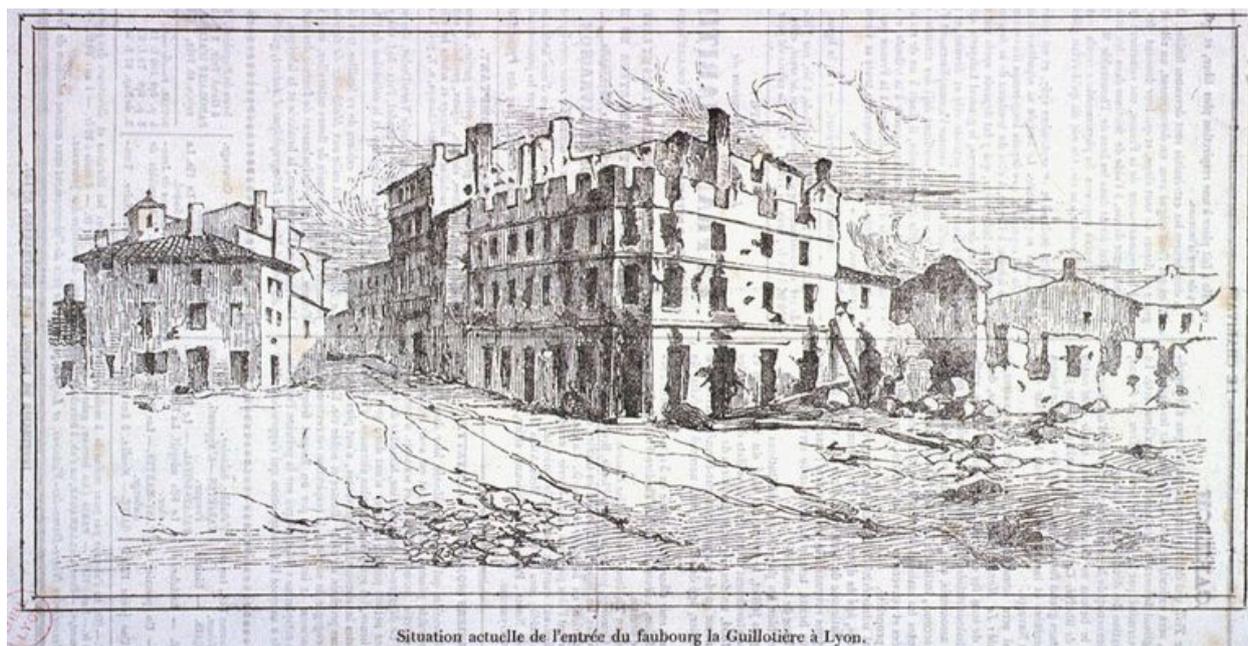
Référence du document reproduit :

- **Projet de la place Saint-Louis, à la Guillotière / [A.- M. Chenavard] : [janvier 1823]. Encre, lavis. 1 : 250. (AC Lyon : 002 S 00160)**
Projet de la place Saint-Louis, à la Guillotière / [A.- M. Chenavard] : [janvier 1823]. Encre, lavis. 1 : 250. 95 x 56 cm. Visa du préfet, le 6 aout 1830 (AC Lyon : 002 S 00160)
AC Lyon : 2 S 160
- **Projet de la place Saint-Louis, à la Guillotière / [A.- M. Chenavard] : [janvier 1823]. Encre, lavis. 1 : 250. (AC Lyon : 002 S 00160)**
Projet de la place Saint-Louis, à la Guillotière / [A.- M. Chenavard] : [janvier 1823]. Encre, lavis. 1 : 250. 95 x 56 cm. Visa du préfet, le 6 aout 1830 (AC Lyon : 002 S 00160)
AC Lyon : 2 S 160

IVR82_20046904685NUCA

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon, gravure dans *Le Charivari*, 21 mai 1834 ((BM Lyon. Fonds Coste C 721)

Référence du document reproduit :

- **Situation actuelle de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon. Grav. 18 x 26 cm. Dans *Le Charivari*, 21 mai 1834 (BM Lyon. Fonds Coste C 721. Vidéralps n°7204)**
Situation actuelle de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon. Grav. 18 x 26 cm. Dans ***Le Charivari***, 21 mai 1834 (BM Lyon. Fonds Coste C 721. Vidéralps n°7204)
BM Lyon : Fonds Coste C 721
- **Situation actuelle de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon. Grav. 18 x 26 cm. Dans *Le Charivari*, 21 mai 1834 (BM Lyon. Fonds Coste C 721. Vidéralps n°7204)**
Situation actuelle de l'entrée du faubourg de la Guillotière à Lyon. Grav. 18 x 26 cm. Dans ***Le Charivari***, 21 mai 1834 (BM Lyon. Fonds Coste C 721. Vidéralps n°7204)
BM Lyon : Fonds Coste C 721

IVR82_20076900352NUCA

Auteur de l'illustration : SIRPAB

© Bibliothèque municipale de Lyon

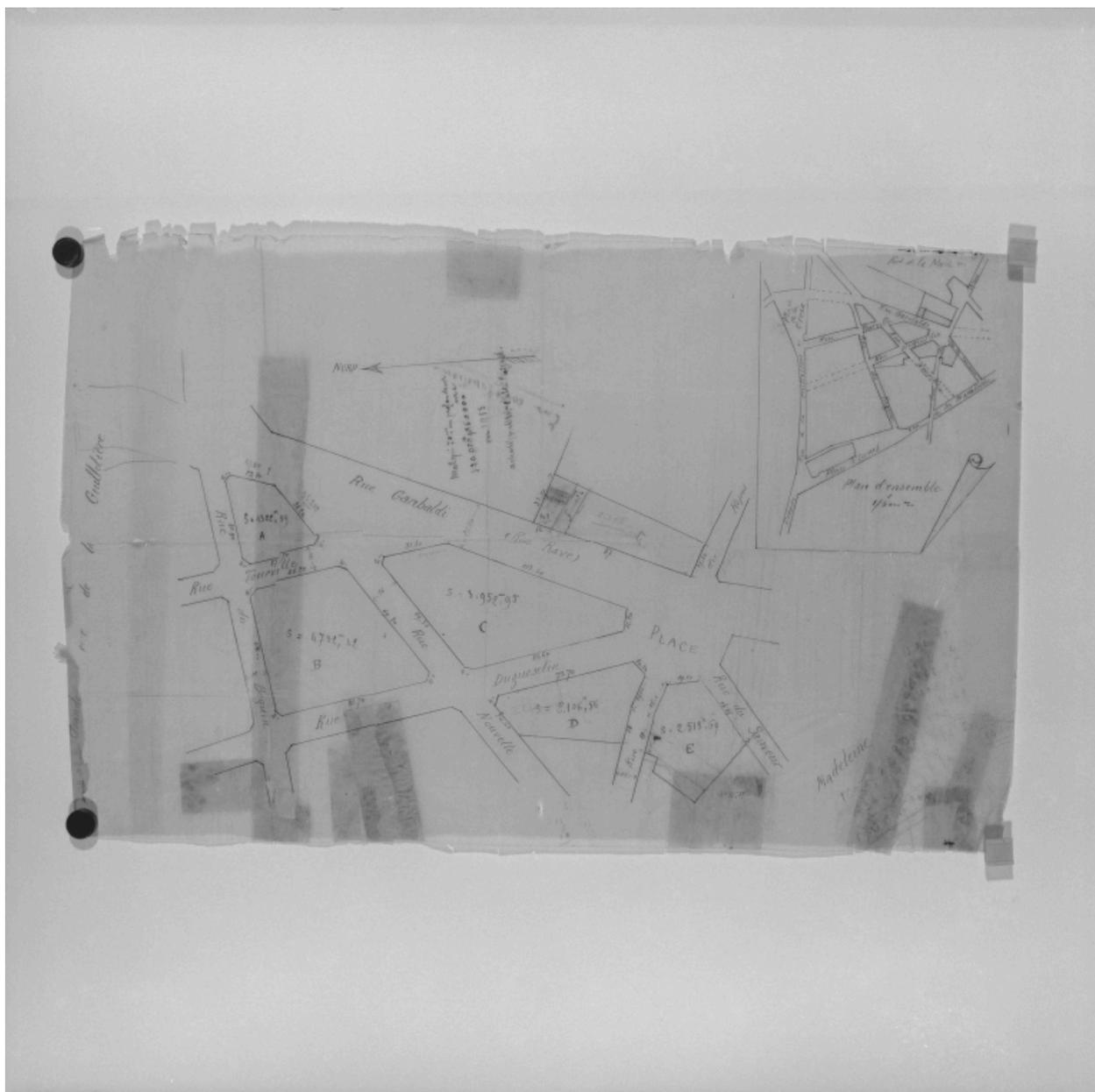
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR82_20046904401NUC

Auteur du document reproduit : L. Dignoscyo

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



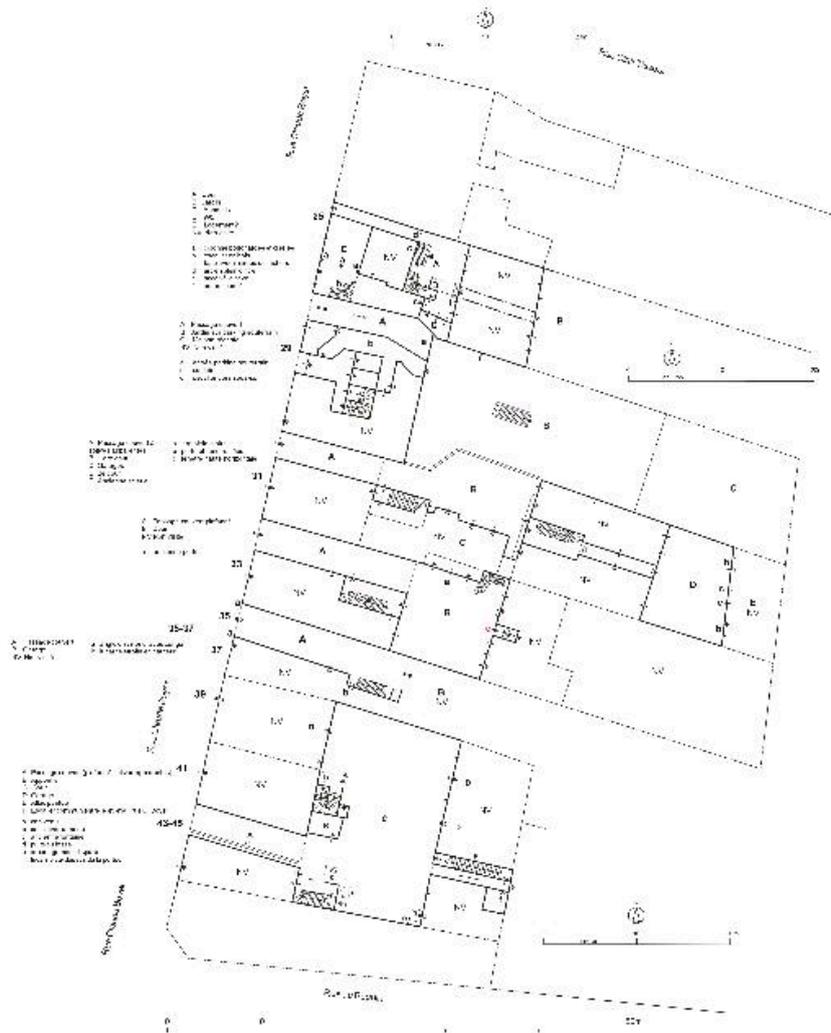
Plan de l'îlot rue du Repos - rue Garibaldi - rue Tourville / Feuga

IVR82_20036900630X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

Auteur du document reproduit : Feuga (architecte)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Exemple de parcellaire 19e : îlots à l'est de la rue Claude-Boyer, partie sud

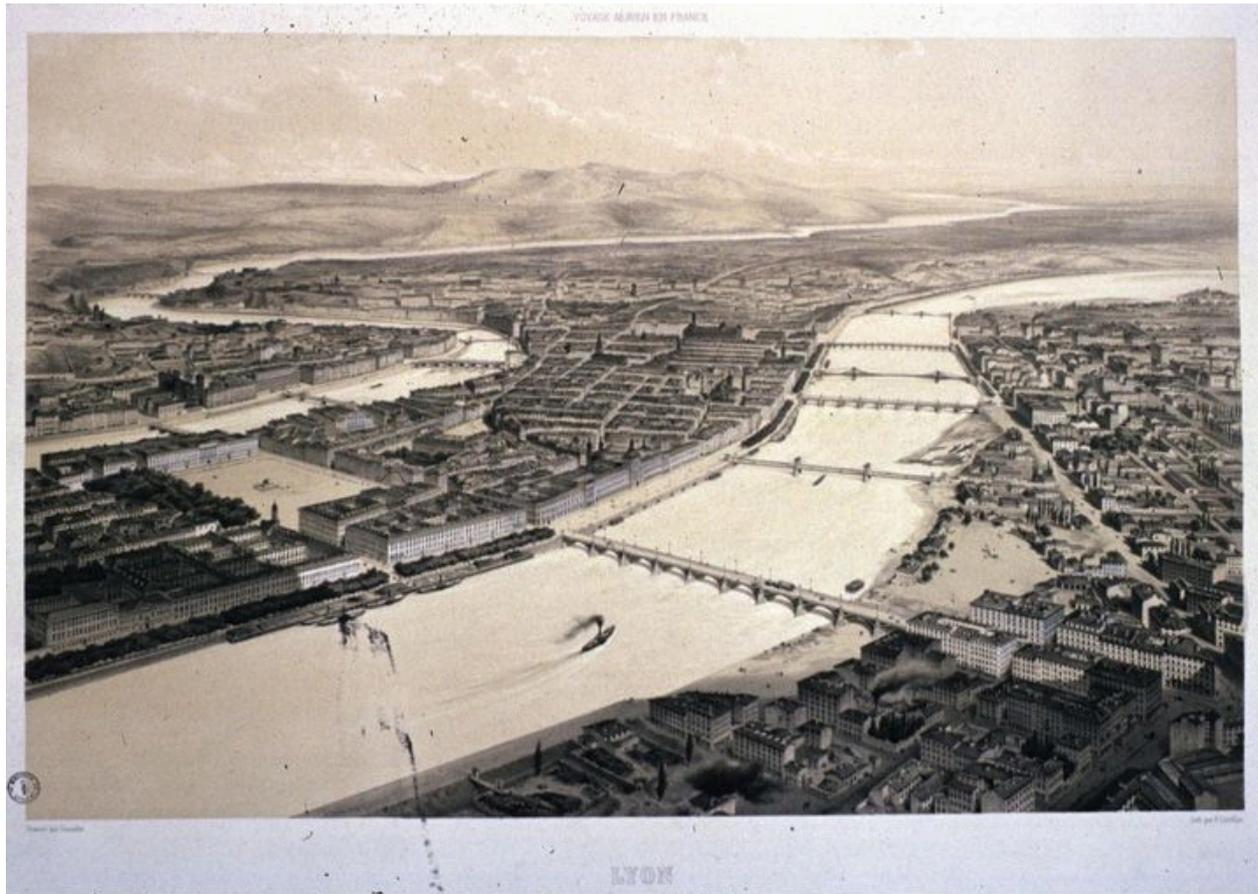
IVR84_20166900050NUD

Auteur de l'illustration : Paul Cherblanc

Date de prise de vue : 2012

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lyon, vue prise du faubourg de la Guillotière, par Guesdon, 1847 (BM Lyon. Fonds Coste C 298)

Référence du document reproduit :

- **Lyon, vue prise du faubourg de la Guillotière / dessiné par Guesdon, lithographié par A. Cu villier, 1847**
Lyon, vue prise du faubourg de la Guillotière / dessiné par Guesdon, lithographié par A. Cu villier. Paris :
imprimerie Lermancier, publié par A. Hauser. 1847. 40 x 57 cm.
AC Lyon : 16 Fi 455

IVR82_20076900350NUCA

Auteur de l'illustration : SIRPAB

Auteur du document reproduit : Guesdon (dessinateur), Cu villier A. (graveur)

© Bibliothèque municipale de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur de l'îlot grande rue de la Guillotière - rue Sébastien-Gryphe - cours Gambetta - avenue Jean-Jaurès

IVR82_20046904151NUCA

Auteur de l'illustration : N. Giroud

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coeur de l'îlot grande rue de la Guillotière - rue Sébastien-Gryphe - cours Gambetta - avenue Jean-Jaurès :
rétrecissement des cours vers le nord, parcelle AD43

IVR82_20046904642NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du coeur d'îlot grande rue de la Guillotière - Sébastien-Gryphe - Gambetta - Jean-Jaurès depuis le sud : façades postérieures et cour côté avenue Jean-Jaurès

IVR82_20046904621NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coeur d'îlot grande rue de la Guillotière - rue Sébastien-Gryphe - cours Gambetta - avenue Jean-Jaurès : vue vers le nord

IVR82_20046904671NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble vers le sud depuis le 4 avenue Jean-Jaurès

IVR82_20046904669NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du coeur d'îlot remanié Grande rue de la Guillotière - Chalopin - Saint-Michel - Sébastien-Gryphe, depuis le 17 rue Sébastien-Gryphe

IVR82_20046904607NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du coeur d'îlot remanié Grande rue de la Guillotière - Chalopin - Saint-Michel - Sébastien-Gryphe ; élévations postérieures rue Sébastien-Gryphe depuis un immeuble avenue Jean-Jaurès au nord-est

IVR82_20046904579NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du coeur d'îlot Grande rue de la Guillotière - Chalopin - Saint-Michel - Sébastien-Gryphe : côté rue Saint-Michel, depuis un immeuble avenue Jean-Jaurès, au nord-est

IVR82_20046904583NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coeur d'îlot ancien à la hauteur du 103-107 Grande rue de la Guillotière entre les immeubles XXe de la rue de Créqui et 99 Grande rue de la Guillotière

IVR82_20066903062NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coeur d'îlot à l'est du 17 rue Jean-Marie-Chavant

IVR82_20066903073NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'îlot Madeleine-Montesquieu-Saint-Michel depuis le sud

IVR82_20036900602NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'îlot Madeleine-Montesquieu-Saint-Michel depuis le sud

IVR82_20036900604NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coeur d'îlot au nord des 99-107 Grande rue de la Guillotière

IVR82_20066903064NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'îlot Madeleine-Montesquieu-Saint-Michel depuis le sud-est

IVR82_20036900605NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des îlots au nord de la rue Claude-Boyer, depuis l'ouest

IVR82_20036900607NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des îlots à l'est de la rue Claude-Boyer, depuis l'ouest

IVR82_20036900608NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du coeur de l'îlot à l'ouest de la rue de la Madeleine

IVR82_20036900609NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'îlot à l'ouest de la rue de la Madeleine

IVR82_20036900610NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Square de la place Aristide-Briand, partie sud

IVR82_20066903075NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du secteur urbain de la Guillotière (en vert : limites du secteur d'étude)

IVR84_20166901831NUDA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2012

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation